



G5 SAHEL

4... Revue Semestrielle d'information du G5 Sahel



SECURITE ET DEVELOPPEMENT





Directeur de publication
Najim ELHADJ MOHAMED

Coordinateur de la rédaction
Abdoul Salam DIAGANA

Comité de rédaction
Général Mohamed Znagui
SID'AHMED ELY
Mahamadou SAMAKE
Mikaïlou SIDIBE
Kouldjim GUIDIO
Mohamed ould Denna Esseissah
Mohamed Bouya SIDI
Batina MOULAYE ZEIDANE
Naha AHMED

Collaborateurs :
Laurent GOEB
Amadou SALL

Correspondants Nationaux
Burkina Faso : Gilbert ZONGO
Mali : Cherif Hamidou BA
Mauritanie : Mahfoudh AHMEDOU
Niger : Mamane SAIDOU
Tchad : Enoch DJONDANG

Informaticienne
Raja TALEB ABEIDY

Assistante
Bambi Sokhna

Infographe
Alioune Cheibany
Tél : +222 37 13 73 84
+222 46 08 29 06
alioun.cheibany@gmail.com

SOMMAIRE

03 LE MOT DU SECRETAIRE PERMANENT

04 EVENEMENT

Message de SEM Ibrahim Boubacar Keita

l'An Trois du G5 Sahel: des Mots et des Images

Le président de la République Islamique de Mauritanie reçoit le secrétaire Permanent du G5 Sahel

12 DÉFENSE SÉCURITÉ

LE G5 SAHEL : UNE RÉPONSE AUX DÉFIS DE LA RÉGION

Force Conjointe du G5 Sahel : une montée en puissance

Le nouveau collège Sahélien de Sécurité

Appui au G5 Sahel pour la Sécurité au Sahel

La coopération policière des pays du G5 Sahel pour une formation adaptée aux défis sécuritaires communs

Le G5 Sahel renforce l'échange d'information dans la région

20 GOUVERNANCE

La stratégie intégrée de la jeunesse des pays du G5 Sahel, une priorité pour les chefs d'État et de gouvernement du G5 Sahel

Rôle et place de la femme dans la lutte contre l'extrémisme violent et le radicalisme

22 INFRASTRUCTURES

Finalisation du portefeuille des projets d'infrastructures du G5 Sahel

23 RESILIENCE

l'Axe Résilience du G5 Sahel fortement appuyé par les Partenaires

24 CONTRIBUTIONS

Statut de Jérusalem : du charme du désert au choc des civilisations

Les Maires du G5 Sahel aux États-Unis

Quand la cour suprême Américaine adopte le décret anti-migratoire de Donald Trump !

La Mendicité au Sahel

LE MOT DU SECRETAIRE PERMANENT

Le 19 Décembre 2014 à Nouakchott ; capitale de la République Islamique de Mauritanie ; les chefs d'Etat de cinq pays : Le Burkina Faso La Mauritanie ; le Mali le Niger et le Tchad dans un véritable ; élan de solidarité ; et d'un désir comment de perpétuer ;de renforcer ,et d' amplifier des liens forts tissés par l'histoire la Géographie et la culture ;cinq Pays dis je décide de signer , la convention créant le G5Sahel.

Ainsi est née ; cette nouvelle organisation qui a ses particularités et ses défis.

Le G5Sahel a pour objectif majeur la coordination des politiques et stratégies de développement et de sécurité des cinq Etats.

La création du G5 Sahel est aussi sous tendue par une grande volonté politique et un engagement fort des Chefs d'Etat de circonscrire les préoccupations communes de sécurité, de développement mais aussi et surtout, de démocratie, afin de s'approprier en toute responsabilité le leadership de leur destinée dans un esprit de coopération mutuellement bénéfique.

De sa création ; à la signature de la convention et bien après, le G5 Sahel ; a tenu bon et maintenu le cap. Les susceptibilités et les doutes se sont dissipés.

Les dirigeants de nos Etats qui ont porté sur les fonds baptismaux le G5Sahel ont conscience que les questions de développement restent liées à celles de la sécurité d'où l'originalité de l'organisation sous régionale qui allie développement et sécurité.

Le G5 Sahel a constitué sa propre Force adoptée à l'unanimité par le conseil de sécurité ; le 21 juin 2017 par la résolution 2359 .

Depuis cette date, le G5 Sahel (G5S) et la communauté internationale s'activent pour la phase de financement et d'opérationnalisation.

En ce troisième anniversaire ; il me plaît de mettre en exergue ; la mise en place de la cellule de prévention de la radicalisation et de la lutte contre l'extrémisme violent (CELLRAD),de La Plateforme des Femmes du G5 Sahel ; du "Renforcement du leadership des Femmes dans la consolidation de la Paix et de la sécurité dans la région du Sahel et La formulation d' une Stratégie Intégrée de la Jeunesse qui découle d'une décision prise par les Chefs d'Etat du G5 Sahel lors de leur Sommet tenu en novembre 2015 à N'Djamena au Tchad.

Le G5 Sahel a mis en route un projet de création d'une compagnie aérienne ; une feuille de route a été adoptée par le Secrétariat permanent.



S'agissant de la suppression des frais d'itinérance ; le Conseil des ministres du G5S tenu à Bamako en juin 2017 a approuvé la feuille de route en vue de sa transmission à la Conférence des Chefs d'Etat.

La résilience n'est pas en reste : La tenue de la réunion bilatérale Niger Tchad du 26 au 28 septembre 2017 à Ndjamen a permis d'identifier sur la base des projets nationaux, sept (7) projets intégrateurs dont deux (2) de l'agriculture, un (1) de l'élevage et quatre (4) de l'environnement.

Le lancement d'un processus de mise en place d'une coalition regroupant le G5 Sahel, la FAO et le PAM.

En ce troisième anniversaire de la signature de la convention ; je voudrai remercier tous les pays épris de paix et de justice qui ont cru en nous et nous ont apporté assistance dans le cadre du financement de la FCG5S. Cette dynamique soutenue par les pays frères et amis s'est réaffirmée à Paris le 13 décembre et se concrétisera lors de la conférence sur la sécurité et le développement des pays du G5S prévue en 2018 à Bruxelles.

Les dirigeants du G5S sont conscients de l'immensité de la tâche.

Ils restent mobilisés et déterminés à faire de notre espace un lieu convivial un havre de paix un foyer de rayonnement et de brassage culturels et invitent les partenaires publics et privés à inscrire dans leur agenda les dates des 6 et 7 mars 2018, pour participer activement et soutenir le financement du PIP/G5S (programme d'investissements prioritaires) qui sera présenté lors de la table ronde dédiée à cet effet à Bruxelles.

MESSAGE DE SEM IBRAHIM BOUBACAR KEITA

**Populations du Sahel,
Partenaires et amis du Sahel,**

Le 16 février 2014, à Nouakchott, en République Islamique sœur de Mauritanie, mes pairs du Burkina Faso, de Mauritanie, du Niger, du Tchad et moi-même, mus par une très grande volonté politique et sur la base d'une ambition forte pour le Sahel, avons décidé de porter sur les fonts baptismaux le G5 Sahel, en vue de coordonner les politiques et stratégies de développement et de sécurité de nos Etats respectifs.

La Convention établissant notre jeune organisation ayant été signée le 19 décembre 2014, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a décidé, à l'issue de notre sommet tenu le 6 juin 2017 à Bamako, d'institutionnaliser le 19 décembre comme " Journée du G5 Sahel " dans tous les Etats membres.

Le troisième anniversaire de la création du G5 Sahel nous donne donc l'occasion de célébrer la toute première édition de la " Journée du Sahel " pour réaffirmer le refus de la fatalité des Sahéliens et des Sahéliennes, et magnifier notre dédicace profonde pour un Sahel en paix avec lui-même et facteur de paix et de stabilité pour son voisinage et pour le monde.

Cette journée de célébration et de communion entre sahéliens nous donne également l'occasion, au nom de mes pairs du Burkina Faso, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad, et en ma qualité de Président en exercice du G5 Sahel, de m'adresser aux braves communautés de nos pays respectifs dont le bien-être, la quiétude et la sécurité sont notre raison d'être. L'occasion est enfin opportune pour jeter un regard rétrospectif sur le chemin parcouru et pour se focaliser sur les perspectives d'avenir.

La création du G5 Sahel est intervenue dans un contexte particulier, à un moment où les défis étaient pour le moins nombreux, le péril installé à demeure. De graves hypothèques pesaient sur la stabilité de nos Etats respectifs et sur la cohésion sociale des communautés sahéliennes. Les menaces contre la paix et la sécurité, les phénomènes émergents tels que le terrorisme sont venus s'aggraver aux vulnérabilités climatiques et environnementales qui, avec la désertification, les sécheresses cycliques et la famine, ont accru et renforcé la fragilité du Sahel.

Cette sinistre réalité a fait de notre espace sahélo-saharien, un terrain fertile du terrorisme, du crime transfrontalier organisé, des trafics de tous ordres, y compris le trafic de migrants, de la radicalisation et de l'extrémisme.

Convaincus que le Sahel n'est pas condamné à être un espace de fatalité, une zone de déshérence, mais qu'il est bien possible de le propulser sur une dynamique vertueuse en y favorisant un développement régional inclusif et durable, nous avons convenu, ensemble, avec mes Pairs des autres pays du G5 Sahel, de prendre en charge notre destin commun en mutualisant nos moyens et nos capacités militaires, de sécurité et de renseignement, et en nous attaquant fermement aux causes profondes du sous-développement.

Dans cet ordre d'idées, le G5 Sahel a formulé une Stratégie pour le Développement et la Sécurité déclinée en plans d'actions pluriannuelles et s'est également doté d'un Programme d'Investissements Prioritaires (PIP) avec des projets intégrés et structurants dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance, des infrastructures et de la résilience.

Ce faisant, nous offrons à nos partenaires stratégiques internationaux, un cadre de coordination et de mise en cohérence de toutes les stratégies Sahel existantes, en même temps que nous réaffirmons notre propre vision de l'avenir de notre région et notre volonté indéfectible de peser dorénavant sur son avenir.

Conformément à cette stratégie, et persuadés que la Sécurité et la Paix au Sahel sont d'abord l'affaire des Sahéliennes et des Sahéliens, nous avons décidé, en février de cette année, du déploiement d'une Force conjointe. En accord et avec le soutien politique de l'Union africaine, de l'Union européenne et des Nations unies, il sera organisé, dans les semaines à venir à Bruxelles, une conférence internationale pour la Sécurité et le Développement au Sahel, en vue de mobiliser et d'accroître le soutien international nécessaire à la montée en puissance de la Force conjointe et à sa pleine capacité opérationnelle d'ici au premier semestre 2018.

**Populations du Sahel,
Partenaires et amis du Sahel,**

C'est une lapalissade que d'affirmer qu'il n'y pas de paix sans développement, ni de développement sans paix. C'est pourquoi, notre organisation accorde un ordre de priorité élevé à la tenue et au succès de la table ronde des bailleurs des fonds destinée au financement de la première phase du Programme d'investissements prioritaires.

D'ores et déjà, nous nous réjouissons du lancement de l'Alliance avec le Sahel, une initiative pertinente bénéficiant du soutien de plusieurs pays européens et destinée à améliorer la mobilisation et la coordination de



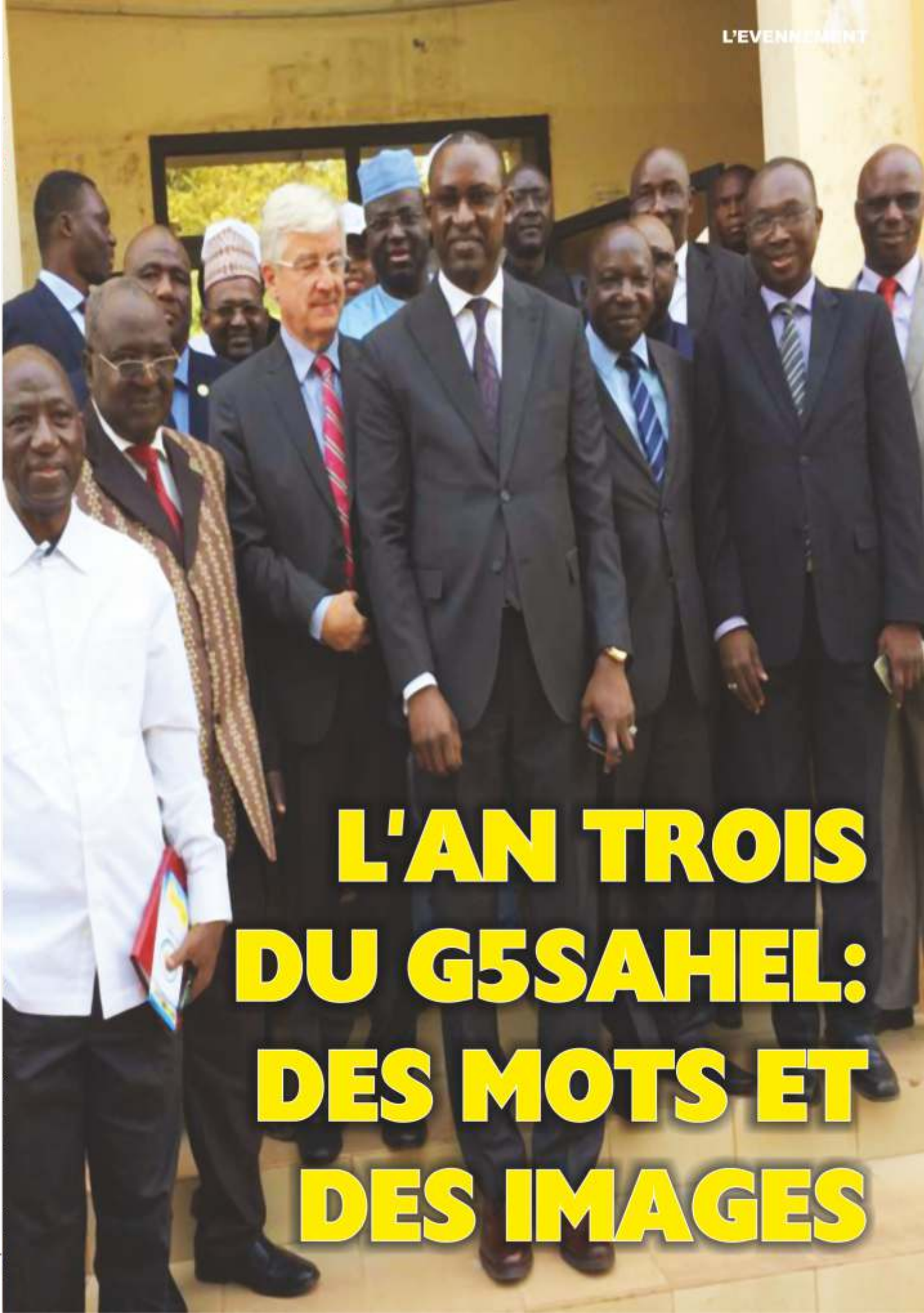
Président de la République du Mali, Président en exercice du G5 Sahel aux communautés des pays du G5 Sahel à l'occasion de la commémoration de la création du G5 Sahel

faire internationale en faveur des pays du Sahel.

Dans le même ordre d'idées, comment ne pas sauter et se féliciter de l'appui politique constant et du soutien précieux de l'Union Européenne, des Nations unies, de l'Union Africaine, de la France, des Etats-Unis d'Amérique et de tous les pays membres permanents du Conseil de sécurité, de l'Allemagne et, plus récemment, de l'Arabie Saoudite et des Emirats Arabes Unis? Nous invitons les autres pays et Institutions partenaires à se joindre à la dynamique ainsi enclenché pour former, in fine, une véritable coalition en faveur du Sahel. Cette priorité à accorder aux questions de développement et de résilience est, en effet, la meilleure réponse que nous devons apporter, ici et maintenant, aux défis qui assaillent les pays du G5 Sahel. Par-delà les défis d'ordre sécuritaire et climatiques sus-énumérés, le Sahel est confronté à d'importants problèmes d'infrastructures qu'il convient de résoudre dans le court terme. En effet, l'enclavement a des effets très négatifs sur la mobilité et réduit significativement les échanges humains et économiques intra et interrégionaux. Pour y remédier, le G5 SAHEL a initié un projet de création d'une compagnie aérienne. Il a également décidé de faire de la libre circulation des personnes, des biens et des services une réalité à travers la suppression avec effet immédiat des visas pour tous types de passeports entre ses Etats membres.

**Populations du Sahel,
Partenaires et amis du Sahel,**

Comme vous le constatez, en ce troisième anniversaire de la signature de la Convention portant création du G5 Sahel, il est permis de mesurer à la fois l'immensité de la tâche et la ferme volonté des Dirigeants de notre espace à réussir sa transformation structurelle, de manière à faire du Sahel un espace partagé de paix, de prospérité et de sécurité. Soyez assurés que mes pairs du G5 Sahel et moi-même sommes totalement engagés pour atteindre cet objectif.



**L'AN TROIS
DU G5SAHEL:
DES MOTS ET
DES IMAGES**

C'est à Nouakchott ; Capitale de la Mauritanie que la convention créant le G5 Sahel a été signée le 19 Décembre 2014.

Le 6 juin 2017 à Bamako lors de leur session les Ministres de tutelle décident d'institutionnaliser la date du 19 Décembre comme journée du G5Sahel.

De Ouagadougou à Ndjamena où le comité National de Coordination a choisi le cadre de l'Ecole Nationale d'Administration de la capitale Tchadienne pour un moment d'échanges et d'information sur le G5SAHEL, en passant par Bamako (ou le président en exercice du conseil des ministres M. Abdoulaye Diop a animé une conférence débat qui a regroupé plusieurs personnalités et étudiants de la faculté des sciences juridiques et politiques pour débattre et faire le bilan et les perspectives qui s'ouvrent au G5 Sahel.

Les étudiants surtout ceux de la filière droit privé ont voulu savoir plus sur la Force Conjointe, les initiatives du G5S et le programme d'investissements prioritaires.

Dans une démarche pédagogique Le Président en exercice du conseil des Ministres du G5S a apporté des éclairages sur certaines questions.

A Ouagadougou et Niamey la communauté Sahélienne a également célébré dans la simplicité cette journée.

Dans toutes ces capitales, les conférences débats et Expositions ont mis l'accent sur la nécessité de plus de coordination et de mutualisation pour débarrasser le Sahel des maux qui le gangrènent.

Nouakchott ; siège du G5Sahel l'événement a eu lieu au palais des congrès. Un parterre de Personnalités ; corps diplomatique, représentants des organismes internationaux officiers supérieurs et officiers; la société civile, les élus nationaux et locaux etc. etc. ont pris part à cette célébration de la journée du G5S, Présidée par le Secrétaire Général du ministère de l'Economie des finances de la Mauritanie qui a souligné que la solidarité entre les cinq pays procède pour la Mauritanie d'une vision régionale complémentaire des efforts nationaux entrepris pour jeter les bases de la sécurité et garantir les progrès des pays concernés .

M. Mohamed ould Ahmed Aida a ajouté qu'avec les efforts des pays membres et du Secrétariat Permanent ainsi que la coopération avec les partenaires le G5 Sahel est devenu une organisation régionale disposant d'un cadre général de coordination fonctionnel au niveau de ses différentes instances.



Conférence du président du conseil des ministres du G5S



Participants à la conférence



Conférence à l'ENA de N'Djaména sur le G5S



Cérémonie à Nouakchott 3ém anniversaire du G5S



► Invités à la cérémonie au palais de congrès de Nouakchott



► Invités à la cérémonie au palais de congrès de Nouakchott



► Invités à la cérémonie au palais de congrès de Nouakchott



► Invités à la cérémonie au palais de congrès de Nouakchott



► Partenaires du G5S à la cérémonie



► Cérémonie d'ouverture au palais de congrès de Nouakchott

A son tour le secrétaire permanent a indiqué que Les chefs d'Etat du G5Sahel conscients que la sécurité et la paix au Sahel sont d'abord l'affaire des sahéliennes et des sahéliens ont décidé de la création d'une Force Conjointe. Le Conseil de Paix et de sécurité de l'Union Africaine a adopté le CONOPS (concept d'opérations stratégiques de la Force Conjointe du G5 Sahel) le 13 avril 2017 et le Conseil de Sécurité des Nations unies lui a emboîté le pas en adoptant successivement, à l'unanimité,

le 21 juin 2017 à New-York, la résolution 2359 et la résolution (2391) le vendredi 08 Décembre 2017. Depuis cette date, le G5 Sahel (G5S) et la communauté internationale s'activent pour la phase de financement et d'opérationnalisation de cette importante force conjointe de lutte contre le terrorisme qui à ce jour est à 59,5 % de son budget. Le G5Sahel a fait du chemin dans ses différents Axes Quelques extraits des présentations des Experts.



Md Znagui ould Sid' Ahmed
Expert sécurité/ Défense

«En 2012 ; nous avons frôlé la catastrophe dans notre région; il y avait déjà des prémisses d'activités terroristes des prises d'otages, des trafics d'êtres humains de drogue que nous avons connus ça et là. Mais en 2012 il ya eu une occupation du terrain ; il ya eu existence d'un embryon d'Etat terroriste ; dans tout le nord du Mali ».

A un certain moment l'existence même des Etats était menacée. Une large offensive était lancée contre les fondements des Etats contre les capitales contre les structures des Etats.



Mahamadou Samake
Expert Gouvernance

« Dans le langage courant, la résilience c'est la capacité des communautés à résister à faire face à des chocs .

Il ya différentes sortes de chocs. Mais le plus récurrent au sahel c'est le choc climatique.

Toutes les études qui ont été faites montrent que le Sahel surtout les cinq pays vont trainer longtemps ces chocs qui peuvent être plus fatals que le terrorisme ».

« Nous envisageons de mon point de vue deux choses ; importantes ; une conférence sur la question du financement du terrorisme ; et comment faire pour que le secteur privé apporte sa contribution à cette dialectique développement /sécurité ».



Mamadou Jim Guidulo
Expert Finance

« La convention de création du G5 Sahel avait déjà planté le décor en voulant faire le couplage sécurité et développement, mettre l'accent sur le volet infrastructures qu'est la base du développement. La stratégie pour le Développement et la Sécurité du G5 Sahel a fait un diagnostic clair. Elle a situé les enjeux liés aux aspects des infrastructures dans l'espace G5 Sahel et décliné les actions à mener. Dans ce sens, le programme d'investissements prioritaires contient dans sa majorité des projets d'infrastructures soit 70% du programme d'investissements prioritaires ».



Mikailou Sidibé
Expert Infrastructures

VISITE DES ECOLES D'UNE COMMUNE PERIPHERIQUE DE NOUAKCHOTT

La célébration symbolique, de cette journée a également permis au Secrétaire Permanent Najim Elhadj Mohamed d'aller visiter certaines zones périphériques, de Nouakchott. Le point kilométrique 11 de la commune de RYAD situé au sud de la capitale mauritanienne a accueilli les Experts, partenaires, et l'ensemble du personnel du G5S qui ont procédé à une distribution des kits scolaires, des casquettes et des t-shirts aux écoles fondamentales de la commune. Cette cérémonie simple et sobre a été fortement appréciée par les autorités administratives, communales, les parents d'élèves et bien entendu les jeunes élèves qui ont arboré fièrement leurs t-shirts et casquettes aux couleurs et au logo du G5 Sahel.

Le Maire de la commune a dans son mot, souligné ; la pertinence du choix de sa commune pour la remise du don qui prouve que le G5 Sahel travaille pour l'intérêt des populations plus particulièrement celles des zones démunies. Mr Cheikh Matta s'est aussi fortement appesanti sur le choix porté sur les élèves du cycle primaire. En effet ; en permettant aux petits écoliers de faire dignement leur cursus scolaire nous contribuons à mettre des remparts contre les maux comme la délinquance ; la radicalisation et le trafic de tous genres ; qui gangrènent les sociétés Sahéliennes et bien d'autres encore.

Au G5Sahel nous travaillons ; pour le bonheur des populations et pour faire de l'espace sahélien ; un havre de paix et de prospérité d'où un des objectifs de cette cérémonie certes modeste mais combien significative a renchérit le Secrétaire Permanent du G5S. Cette cérémonie en ce lieu et en ce moment historique qui marque l'anniversaire de la signature de la convention



discours du SP à la remise de kits aux élèves de la commune de Riyad de Nouakchott

créant notre organisation témoigne de sa vitalité.

En venant partager ces moments avec les écoliers, nos enfants nous voulons avec simplicité et amour leur dire de ne rien lâcher en matière d'éducation pour éviter les tentations et les vices qui ont malheureusement aveuglé plusieurs franges de nos sociétés notamment les jeunes .



remise de kits aux élèves de la commune de Riyad de Nouakchott



remise de kits aux élèves de la commune de Riyad de Nouakchott



remise de kits aux élèves de la commune de Riyad de Nouakchott



le Secrétaire permanent du G5S en compagnie du Maire de Riyad (Nouakchott)



remise de kits aux élèves de la commune de Riyad de Nouakchott



remise de kits aux élèves de la commune de Riyad de Nouakchott

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE REÇOIT LE SECRÉTAIRE PERMANENT DU G5-SAHEL



Le Président de la République Islamique de Mauritanie Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a reçu en audience, mardi 19 Décembre au Palais présidentiel à Nouakchott, M. Najim El Haj Mohamed Secrétaire permanent du G5-Sahel.

A sa sortie d'audience, le Secrétaire permanent du G5-Sahel a fait à la déclaration suivante :

"Son Excellence le Président de la République nous fait l'honneur de nous recevoir.

Aujourd'hui 19 décembre c'est le troisième anniversaire du G5 Sahel qui a vu le jour ici même en Mauritanie.

C'est vraiment symbolique que le président puisse nous recevoir en ce jour anniversaire.

Nous avons profité pour faire le point de l'évolution de

l'ensemble des activités que nous avons pu mener pendant trois ans.

Le point principal concernait surtout la Force conjointe du G5-Sahel qui est en train de se mettre progressivement sur place pour laquelle nous avons à peu près 60% des financements.

Le Président de la République nous a conseillé quant à la conduite future des opérations au niveau du Secrétariat permanent du G5-Sahel.

Il voudrait qu'à partir de cet instant le Secrétariat permanent marque sa totale responsabilité sur l'ensemble des actions décidées par les chefs d'Etats en ce qui concerne la bonne conduite des activités du G5-Sahel.

C'est de cela que nous avons donc parlé et nous avons pris bonnes notes de ces pertinentes observations, de

ces conseils avisés que nous allons très bientôt mettre en œuvre et soumettre à la très prochaine conférence des chefs d'Etat pour adoption.

Le Président de la République connaissant parfaitement les questions de la région et les problèmes qui s'y posent nous a donné, un certain nombre de conseils pratiques qui vont être opérationnalisés par les responsables de sécurité et de défense au niveau du terrain compte tenu de sa connaissance du phénomène et de la conduite à tenir à l'avenir pour que les choses puissent aller de l'avant.

La Mauritanie a une très bonne expérience en matière de lutte contre le terrorisme et l'ensemble des Etats du Sahel doivent s'inspirer de cela.

Il faut reconnaître aussi qu'il y a une ambiance fraternelle, et de confiance entre nos chefs d'Etats qui vient d'être remarquablement prouvée à travers le déplacement de l'ensemble des chefs d'Etat du G5-Sahel au Niger pour le 59ème anniversaire de la République du Niger qui a eu lieu à Tahoua à quelque 600 kms de Niamey.

Le Président de la République Mohamed Ould Abdel Aziz était aussi à Paris où il a soutenu le Niger lors de la table ronde de la renaissance qui a eu un succès remarquable permettant à ce pays d'en granger suffisamment de ressources pour son plan de développement".

ADOPTION DES DOCUMENTS RELATIFS À LA CRÉATION D'UN MÉCANISME DE MOBILISATION, DE COORDINATION ET DE GESTION DES CONTRIBUTIONS DE LA FC

Les ministres en charge des Affaires étrangères, de la Défense et de tutelle du G5 Sahel ont approuvé le lundi 8 Janvier 2018 à Bamako des documents relatifs notamment à la création d'un mécanisme de mobilisation, de coordination et de gestion des contributions à la FC-G5S et à la mise en place d'un Comité de soutien et de contrôle de la Force conjointe.

Cette rencontre des Ministres a été décisive dans l'action commune en faveur de la paix et de la sécurité.

Elle couronne également les travaux des experts civils et militaires qui, quatre jours durant, avaient planché sur des questions de défense, de sécurité et celles relatives aux aspects institutionnels et partenariaux pour permettre l'opérationnalisation de la FC-G5S.

D'importance égale, ces documents approuvés matérialisent la ferme volonté des acteurs à réussir la pleine opérationnalisation de la FC-G5S, prévue pour mars 2018. Les ministres sont davantage galvanisés par l'appui de la communauté internationale qui, à travers le Conseil de sécurité des Nations unies, a adopté à l'unanimité la résolution 2391 du 8 décembre 2017. Ainsi, le G5 Sahel a-t-il bénéficié d'un intérêt manifeste tant à Bruxelles le 11 décembre qu'à Paris le 13 décembre lors des rencontres entre les chefs d'Etat des pays membres et leurs partenaires de coopération.

Sans doute, les fruits de cette attention particulière de la communauté internationale seront pour beaucoup dans l'opérationnalisation du G5 Sahel. " ? ce jour, la FC-G5S a enregistré 294 millions d'euros d'annonces de contribution sur le budget prévisionnel de 423 millions d'euros (soit 69,5%) ", a révélé le secrétaire permanent du G5 Sahel, Najim Elhadj Mohamed. Il s'est dit convaincu que " ce niveau de financement permettra, une fois les mécanismes de sa mobilisation et de sa bonne gestion définis, d'assurer la pleine opérationnalisation de la Force



► Ministres de tutelle du G5S avec leurs homologues des Affaires Etrangères et de la Défense

conjointe". Si des avancées significatives sont aujourd'hui enregistrées sur le plan sécuritaire, Najim Elhadj estime cependant qu'il y a lieu de redoubler d'efforts pour faire face aux problèmes de développement. "Nous avons la ferme conviction qu'une fois notre espace progressivement sécurisé, le développement devrait suivre pour en assurer la durabilité et la pérennité", a-t-il indiqué. Par ailleurs, il a rendu un hommage appuyé au président de la République du Mali et président en exercice du G5S, Ibrahim Boubacar Keïta, et à son gouvernement, pour le travail remarquable accompli.

Le président du Conseil des ministres du G5 Sahel, Tiéman Hubert Coulibaly, a rappelé que cette rencontre est la suite logique de la réunion de concertation des ministres des Affaires étrangères, tenue le 11 décembre 2017 à Bruxelles. Lors de cette concertation, les participants avaient convenu de prendre toutes les mesures qui s'imposent en vue d'assurer l'appropriation par les Etats membres des différentes dimensions du processus d'opérationnalisation de la FC-G5, aux plans politique, institutionnel, opérationnel,

financier, de l'information et de la communication.

Cette réunion ministérielle conjointe, a-t-il poursuivi, marque une étape décisive qui vient s'ajouter aux actes majeurs pris par les Etats aux plans régional et international. Au nombre de ces actes, il a cité l'inauguration du PCIAT de la Force conjointe, le 9 septembre 2017 et le déroulement de la première opération dans le fuseau transfrontalier central, le 27 octobre 2017.

Pour l'appropriation effective du processus de la FC-G5S, Tiéman Hubert Coulibaly a indiqué que la démarche commune devrait s'articuler autour de six leviers. Entre autres, il y a le "maintien d'un très haut niveau de préparation et de déploiement opérationnels de la FC-G5S", le "développement continu de l'interopérabilité des forces de défense et de sécurité et le maillage d'un partenariat avec les autres armées amies", "l'accélération de la mise en œuvre de la résolution 2391 (2017) ", la "constitution d'un système G5S de financement", le "renforcement du pilotage politique"...

l'ESSOR



GIB Mohamed Zmagul
Expert sécurité Défense

LE G5 SAHEL : UNE RÉPONSE AUX DÉFIS DE LA RÉGION

Le G5 Sahel est une Organisation sous-régionale Africaine regroupant cinq pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) qui partagent une Histoire commune, une Géographie physique et humaine similaires, ainsi que l'usage en commun de la langue Française. Le niveau de développement est presque identique et les défis semblables.

I- Les défis

Le sous-développement accru par le changement climatique et l'insécurité sont les principaux défis auxquels fait face la Région en ce début du 21ème Siècle.

A- Les défis sécuritaires

L'immensité des territoires incontrôlés, la porosité des frontières, la recrudescence des conflits armés, des activités terroristes, des trafics illicites et de la criminalité organisée, ont fait de la Région du Sahel, le ventre mou de l'Afrique où se croisent, se conjuguent et se métamorphosent et se développent toutes les menaces.

En effet, les organisations de narco trafiquants et de narco terroristes ont aisé pendant de longues années dans la Région, profitant de la faiblesse des Etats, de pauvreté des populations, et l'indifférence prolongée de la Communauté internationale. L'effondrement de la Lybie et l'occupation du Nord Mali par un conglomerat de mouvements à dominante terroriste en 2012, ont fini par convaincre les puissances occidentales et en particulier la France de la nécessité et de l'urgence d'une intervention militaire sans laquelle, l'existence même des Etats allait être menacée; ce fut: l'opération "Serval", appuyée par des Forces Africaines particulièrement Tchadiennes. Le noyau d'Etat terroriste a été détruit, ses Forces désorganisées et affaiblies, mais loin d'être anéanties. Des lors: la menace est devenue asymétrique, diffuse, insidieuse et imprévisible. Après son intervention réussie "Serval" s'est transformée en une Opération de contrôle et de surveillance permanente "Barkhane" (4000 hommes environ) avec compétence sur tout l'espace du G5 Sahel; le Conseil de Sécurité des Nations Unies a mis en place une force de maintien de la Paix au Mali "MINUSMA"

forte de 12000 hommes environ. Malgré ces mesures, et le recul quantitatif de la menace celle-ci s'est beaucoup Ethnicisée et a beaucoup évolué sur le plan qualitatif, déplaçant son centre de gravité vers le centre du Mali et menaçant de plus en plus le Burkina Faso, le Niger et même la Côte d'Ivoire. Le risque d'une jonction des forces terroristes avec Boko Haram dans la Région du Lac Tchad est désormais réel. Le trafic de drogues et d'êtres humains (immigration illégale) constituent les supports financiers aux forces criminelles et terroristes en plus des rançons payées contre les Otages Occidentaux.

II- le G5 Sahel: une réponse globale

Les pays du G5 SAHEL constituent un espace regroupant la plus grande concentration de menaces sur la Paix, la Sécurité et le Développement.

Conscients de leur fragilité, de leur faiblesse pris un à un face aux défis ci-haut cités; mais aussi de leur homogénéité; les Chefs d'Etats du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie du Niger et du Tchad ont décidé en Février 2014 de créer une Organisation commune: Le G5 Sahel; dont la Convention de création a été signée le 19 Décembre 2014 à Nouakchott. La création du G5 Sahel a été sous-tendue par la volonté politique marquée et l'engagement des Chefs d'Etats de circonscrire les préoccupations communes de sécurité, de développement mais aussi et surtout de démocratie, afin de s'approprier en toute responsabilité la souveraineté de leur destin dans un esprit de coopération d'intégration d'entraide et de mutualisation des moyens. Le G5 Sahel est une Organisation de Sécurité et de Développement dont l'originalité réside dans le couplage, dans la réflexion en amont, comme dans l'action en aval entre: La Défense et la Sécurité d'une part et le Développement intègre et durable d'autre part. Il privilégie dans l'action, les Régions frontalières et à faible densité humaine: devenues des Zones de non Droit. Le Secrétariat Permanent. Du G5 Sahel est articulé en quatre axes majeurs constituant les cadres de son action en vue de garantir les conditions de Développement et de Sécurité dans l'espace des Etats membres. Il s'agit de:

A- Axe Gouvernance

B- Axe Infrastructures

C- Axe Résilience et Développement humain

C-Axe Défense et Sécurité

la réponse Sécuritaire du G5S

Elle est matérialisée dans l'architecture du G5S par l'axe Défense et Sécurité dont l'importance est déclinée à travers la Convention fondatrice par la création du "Comité de Défense et de Sécurité", lui-même prolonge au sein du Secrétariat Permanent par l'Expert Défense et Sécurité qui en assure la permanence, le Secrétariat et le suivi des décisions et recommandations; tout comme il exerce la tutelle sur tout les démembrements de Défense et de Sécurité affiliés au G5 Sahel. Le Comité de Défense et de Sécurité du G5 Sahel est l'Organe d'orientation et de Décision en matière de Défense et de Sécurité. Il regroupe en son sein les Chefs d'Etat-Majors Généraux et les responsables dûment mandatés pour les questions de Sécurité (DGSN); il est subordonné au Conseil des ministres de La Défense Nationale et ceux de la sécurité intérieure auquel il rend compte annuellement et duquel, il reçoit ses orientations. Il constitue une originalité du G5 Sahel par la création d'une Synergie entre les problèmes de Défense Nationale et ceux de la Sécurité intérieure. Les activités du G5 Sahel en matière de Défense et de Sécurité se répartissent en quatre programmes principaux

- 1- le partage du Renseignement
- 2- la formation des Personnels
- 3- le Renforcement des Capacités Opérationnelles
- 4- les Infrastructures de Sécurité.

Tous les projets qu'ils soient de Défense ou Sécurité intérieure doivent s'insérer au moins dans l'un de ces programmes ainsi la cohérence est maintenue et la synergie est en permanence recherchée.

A- les Projets de Sécurité Intérieure

A1- la plateforme de Coopération en matière de Sécurité (PCMS)

Le 21. Mai. 2014 à l'issue de la Conférence des Ministres de l'intérieur des Pays du G5 Sahel, à Nouakchott, a été créée la PCMS pour une Coopération et des échanges accrus entre les Etats membres. Elle a pour ambition la mise en

œuvre d'un réseau intégré d'échange d'informations à caractère opérationnel et d'un cadre adapté de formation dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, la criminalité transfrontalière organisée, le trafic des drogues, l'immigration clandestine, ainsi qu'un programme intégré de Gestion des frontières. Elle vise aussi à mettre en réseau informatique sécurisé les différents services de Sécurité du G5 Sahel pour favoriser les échanges et la coopération sécuritaire. La PCMS est articulée en cinq plateformes Nationales et en une Plateforme régionale qui en assure la coordination. Les Partenaires intervenant au niveau de la PCMS sont L'ONUDC qui a financé et accompagné la mise en place des PCMS, la formation des personnels et l'achat des équipements y compris un logiciel de cryptage transitoire; Interpol qui fournit l'expertise à travers les BCN et qui est entrain d'installer le logiciel professionnel de communications, L'UE qui a travers le projet d'appui au G5S nous aide à définir une stratégie intégrée de gestion des frontières.

A2- Le Collège Sahélien de Sécurité (CSS)
Il s'agit d'un ancien projet financé par l'UE au profit de trois Etats de la Région (Mali, Mauritanie, Niger) dans le cadre d'un programme dit "contre terrorisme". Après épuisement du programme et pour la continuité de son activité, il a été endossé par le G5 Sahel qui l'a élargi aux deux autres pays (Burkina Faso et Tchad) et l'a structuré pour devenir un Collège fixe, avec Administration permanente et des formations qualifiantes et diplomatiques. Le financement de la nouvelle structure a été obtenu auprès de l'UE dans le cadre du projet d'appui à la Sécurité du G5 Sahel. Le Collège, installé à Bamako a déjà pris sa vitesse de croisière et exécute son programme comme planifié.

A3- le Centre Sahélien d'Analyse des menaces et d'Alerte précoce (CSAMAP)
Le CSAMAP est conçu pour être le cerveau de tout le système sécuritaire du G5 Sahel; sa création a été décidée par la Conférence des Chefs d'Etats à Ndjamenà le 20 Novembre 2015 et son implantation à Nouakchott a été décidée par le Conseil des Ministres en charge de La Défense et de la Sécurité tenu aussi à Ndjamenà le 04 Mars 2016. L'UNOWAS a financé conjointement avec le Secretariat Permanent du G5 Sahel l'étude des structures; du fonctionnement et de la mise en place du CENTRE. Un Bureau d'études a été sélectionné et est à pied d'œuvre pour rendre ses conclusions avant la fin de l'année 2017.

Un bâtiment neuf et fonctionnel a été dédié par la Mauritanie au CSAMAP au sein du complexe militaire (Mohamed Ben Zaed) à proximité du Collège de Défense.

A4- Les Groupes d'Action rapide de surveillance et d'intervention.

(GARsi) Il s'agit d'un Programme qui vise à créer et former des unités d'élite de Gendarmerie destinées à agir rapidement, discrètement et en profondeur du territoire sur les nids de terroristes et de trafiquants en conformité avec les lois et règlements. Le projet GARsi est financé par l'UE à hauteur de quarante millions d'euros et consiste à former et équiper au profit de chacun des Etats une unité de 100 hommes environ suivant les mêmes techniques, les mêmes procédures et dans le même esprit. Il s'agit d'améliorer l'interopérabilité et d'homogénéiser les procédures pour une Coopération accrue et éventuellement un soutien mutuel dans l'action antiterroriste.

A5- L'Académie de Police

La République du Tchad disposant d'une infrastructure neuve et adéquate à Ndjamenà a décidé de la mettre à disposition du G5 Sahel pour la création d'une académie régionale de police. Un point focal a été désigné à cette fin et les démarches sont en cours pour déterminer les structures et les statuts ainsi que les financements pour une mise en place.

B- Les Projets de Défense

B1- le partenariat de Coopération militaire transfrontalière (PMCT)

Les pays du G5 Sahel ont signé une Charte de fonctionnement du Partenariat de Coopération Militaire transfrontalière le 04 Novembre 2015 à OUAGADOUGOU; avec l'aide de la France qui est en même temps signataire de la même Charte. Il s'agit pour les Pays avec l'aide de la France (à travers l'opération Barkhane) d'entreprendre des activités opérationnelles dans les zones frontalières en vue de les sécuriser et d'y encourager le retour et la quiétude des populations.

Des comités de coordination opérationnelle (CCO) assurent la planification des Opérations et l'exécution est effectuée en commun entre deux ou trois ARMEES sur les frontières communes.

B2- le Collège de Défense du G5 Sahel

C'est à l'origine un projet Mauritanien, que le Président de la République a mis à disposition du G5 Sahel lors de la Conférence des Chefs d'Etats en Novembre 2015 à Ndjamenà. Les locaux sont entièrement achevés et la RFA a promis la mise en place partielle ou totale des équipements. Une demande a été

introduite auprès de la Coopération Américaine pour la réalisation d'une salle de simulation électronique. Le Commandement du Collège a été désigné et la répartition du Budget de fonctionnement est faite au prorata des stagiaires par pays. Il est à noter qu'un officier coopérant Français a accompagné la montée en puissance du Collège depuis sa création et est toujours en poste. L'ouverture du Collège est programmée pour Janvier 2018 et pour une cession de 06 mois au profit des futurs formateurs et encadreurs. La première promotion de stagiaires fera son entrée pour l'année scolaire 2018-2019. Le G5 Sahel compte beaucoup sur l'apport financier et technique de nos partenaires pour la réussite de ce projet combien important pour la formation de nos cadres supérieurs conformément à nos réalités et pour la connaissance mutuelle et l'interopérabilité de nos forces.

B3- La Force conjointe du G5 Sahel.

Il s'agit d'un projet fait du G5 Sahel décidé à la Conférence de Ndjamenà en 2015 et ayant fait l'objet de la résolution 001/2017 de la Conférence de Bamako. Ce projet a fait l'objet d'une résolution du Conseil Paix et Sécurité de l'Union Africaine et de deux résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui sont restées largement en deçà des attentes des pays du G5 Sahel. Une Conférence des donateurs se tiendra ici même à Paris demain à l'initiative de la République Française qui n'a ménagé aucun effort pour l'obtention du mandat souhaité et pour la mobilisation des ressources. La force conjointe s'efforce par des moyens réduits et dans des conditions difficiles de tenir ses engagements de calendrier tels la première opération dans le secteur central effectuée il y a deux semaines. Cependant, il est à noter qu'à défaut de moyens consistants et d'un mandat robuste assurant à la force du G5S une autonomie logistique et financière; un équipement adéquat, un traitement des personnels convenable, ainsi qu'une composante aérienne propre et Opérationnelle; les résultats seront toujours en deçà des attentes face à un ennemi aguerri, renseigné et profitant de complicités multiples au sein des populations. Seuls les projets du G5 Sahel ayant connu un début d'exécution ou une promesse de financement ont été cités dans cet exposé, il n'en demeure pas moins que le portefeuille dans les domaines de La Défense et la Sécurité recèle encore une quinzaine de projets en attente de financements et de mise en œuvre.

FORCE CONJOINTE DU G5 SAHEL : UNE MONTÉE EN PUISSANCE

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, à l'unanimité, le 21 juin 2017 à New-York, la résolution 2359 sur la FC du G5 Sahel (FCG5S). Depuis cette date, le G5 Sahel (G5S) et la communauté internationale s'activent pour la phase financement et opérationnalisation.

bien qu'il reste encore des efforts financiers à fournir de la part des partenaires et des pays membres.



Pour les Etats du G5 Sahel le vote de la résolution 2359 a été un message envoyé par les nations du monde pour leur souveraineté, leur indépendance, leur unité et leur intégrité territoriale. Dans ces 5 Etats : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad, les menaces sont toujours présentes.

Les groupes terroristes sont plus menaçants, plus organisés que jamais. Pire, ils ont même trouvé l'astuce en se finançant sur le commerce des produits illicites. La menace elle-même est devenue plus sophistiquée, plus mouvante. Elle s'adapte et se transforme.

Le Président français Emmanuel Macron s'est réuni, le 13 décembre, avec ses pairs du G5 Sahel au Château de la Celle-Saint-Cloud.

Les échanges se sont déroulés à huis clos.

La chancelière allemande Mme Angela Merkel, les Premiers ministres de l'Italie et de la

Belgique étaient présents. Les Pays-Bas, les Etats-unis, l'Onu et l'Union européenne ont envoyé des représentants. Moussa Faki, président de la Commission de l'Union africaine était aussi parmi les invités. L'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis étaient présents. Le premier a promis une aide de 100 millions de dollars. Et le second 28 millions d'euros. Ces annonces sont une grande avancée pour pérenniser la FC



► le Général Didier Dacko commandant F. C. G5S

Opérationnalisation

Depuis quelques semaines, la FC G5S est entrée dans la phase de son opérationnalisation.

Déjà, une première opération nommée " Hawbi" a eu lieu au Burkina Faso. Elle concrétise la montée en puissance de la FCG5S.

Mieux, cette opération confirme la prise en main des opérations par les Etats sahéliens dans leur lutte contre le terrorisme.

Le premier essai de contrôle dans la région du Gourma a été une réussite.

Pour le G5 Sahel l'objectif c'est d'être présent sur le terrain.

Trois bataillons dans la zone frontalière, entre le Mali, le Niger, et le Burkina Faso sont engagés.

Le choix de cette zone n'est pas fortuit.

C'est la zone de prédilection des groupes terroristes comme Ansaru al- al-Islam et bien d'autres.

Le Mali a été le premier à déployer ses troupes à la fin du mois de septembre. Ensuite c'étaient les troupes nigériennes et celles du Burkina.

La coopération militaire française n'a pas manqué au rendez-vous. Selon les autorités militaires françaises, leur aide est concrète grâce à la présence du Détachement interarmées de partenariat militaire opérationnel. Il regroupe de spécialistes du guidage des frappes aériennes, de la logistique, de la santé pour les évacuations sanitaires, des fantassins pour les combats terrestres et du génie pour lutter contre les bombes artisanales.

LE NOUVEAU COLLEGE SAHELIEN DE SECURITE

Parmi les trois composantes du « projet d'appui au G5 pour la sécurité au Sahel » financé par l'Union européenne et mis en œuvre par un consortium d'opérateurs (CIVIPOL, FIAPP, GIZ, CTB, DCI France), celle dédiée au Collège Sahélien de Sécurité (CSS) a redonné vie à cet organisme de formation du G5 Sahel.

Après l'adoption le 5 février 2017 par le conseil des ministres du G5 Sahel du règlement sur l'organisation et le fonctionnement du CSS, puis sa ratification le 7 mars 2017 par SE Monsieur Abdoulaye DIOP, Président du conseil des ministres du G5 Sahel, le Collège Sahélien de Sécurité a dès le mois de mai 2017 lancé son nouveau cycle d'activité. Le Collège Sahélien de Sécurité est donc un organe de formation du G5 Sahel qui a pour objectifs : de se substituer dans son nouveau format au CSS créé en 2012 dans le cadre du projet UE – CT SAHEL, de constituer un réseau des acteurs de la sécurité (agents des forces de l'ordre, magistrats, auxiliaires de justice, membres de la société civile, dignitaires religieux etc.), d'assurer une part de la formation continue des cadres des forces de sécurité intérieure. Désormais, le CSS qui a son siège permanent à Bamako est géré par un conseil d'administration composé de deux membres par pays du G5 et issus des comités nationaux de coordination (CNC). Il est présidé par « l'expert défense et sécurité » du Secrétariat Permanent du G5 Sahel. Le conseil d'administration se réunit deux fois par an en session ordinaire. A cette occasion il fixe la politique générale du CSS, élabore la programmation des activités dont il choisit les thèmes et en détermine le contenu.

La direction et le fonctionnement



L'expert en charge d'une formation thématique « cybercriminalité et preuve numérique »

du CSS sont assurés par un coordonnateur des activités du CSS assisté d'un responsable des études et d'un responsable administratif et financier ;

Depuis l'approbation de son règlement, les membres au Conseil d'Administration du CSS ont tous été désignés et se sont réunis une première fois les 27 et 28 juillet 2017 à Bamako. L'expert européen Thierry VIRY issu des rangs de CIVIPOL, en charge de la composante CSS du « Projet d'appui au G5 pour la sécurité au Sahel » (PAGS) est installé à Bamako et il occupe le poste de responsable des études du CSS. Il est secondé à mi-temps par un assistant malien. Le responsable administratif et financier est une ressortissante malienne. Le coordonnateur des activités a été désigné en la personne de l'Inspecteur Général de Police Moro DIAKITE. Des locaux pour le CSS ont été identifiés et un bail locatif a été établi entre le propriétaire et l'Etat malien mais des travaux sont encore à réaliser avant de pouvoir y réaliser les activités prévues par le règlement du CSS.

Quatre formes d'activités sont désormais délivrées par le CSS

Des formations techniques : elles sont destinées à fournir des outils concrets pour renforcer les forces

de sécurité dans leur lutte contre toutes les formes de criminalité. Elles sont dispensées dans quatre grands domaines d'activité, chacun de ces domaines étant confié à un pays distinct : le renseignement (pôle de formation au Tchad) ; la sécurité des frontières (pôle de formation au Niger) ; la police judiciaire (pôle de formation au Burkina Faso) ; l'ingénierie de formation (pôle de formation en Mauritanie). Ces formations s'adressent principalement aux services de sécurité intérieure mais peuvent intéresser d'autres catégories socioprofessionnelles qui ont à connaître de ces domaines (magistrats, auxiliaires de justice...). Ces formations d'une durée de trois semaines sont sanctionnées par un diplôme. Des formations thématiques : elles sont destinées à fournir aux stagiaires les informations nécessaires à une meilleure connaissance des grands phénomènes de délinquance et d'atteintes à la sécurité qui touchent la région du G5 Sahel parmi lesquels le terrorisme, les trafics, l'orpaillage clandestin, les atteintes à l'environnement, la délinquance économique et financière, la cybercriminalité, etc.... Ces formations d'une durée d'une semaine s'adressent prioritairement aux cadres des



► Remise d'attestation à l'issue du séminaire « accès et participation des femmes à la sécurité et à la justice »

services de sécurité intérieure mais peuvent être proposées à d'autres acteurs de la chaîne pénale et se déroulent à Bamako. Elles sont sanctionnées par une attestation de qualification. Des séminaires : ils sont destinés à mettre en commun et à partager les connaissances et bonnes pratiques portant sur des thématiques larges, des phénomènes de société, des sujets communs à diverses catégories socioprofessionnelles. Les sujets abordés sont en rapport avec la sécurité et destinés à instaurer un dialogue et des liens durables entre les participants.

Ces séminaires s'adressent aux cadres des services de sécurité, aux autorités judiciaires (magistrats, auxiliaires de justice, avocats) et administratives, aux responsables politiques, coutumiers ou religieux, aux responsables d'organisations ou organismes ayant un lien avec la sécurité et à tous les publics concernés. Ils se déroulent à Bamako pendant une semaine et donnent lieu à la remise d'une attestation de participation. Des exercices régionaux : ils sont destinés à mettre en application les connaissances techniques et pratiques acquises dans le cadre



► Formation technique police judiciaire au Burkina Faso

des trois précédentes activités du CSS ou lors de formations et expériences diverses. Ils permettent d'appréhender des situations, de les traiter et de les résoudre avec une vision commune et partagée des procédures et mécanismes à mettre en œuvre. Ces exercices s'adressent à un public élargi, identique à celui des séminaires et formations thématiques. D'une durée d'une semaine, ils sont conçus, préparés et réalisés à Bamako. Ils donnent lieu à l'attribution d'une attestation de participation.

Chaque activité fait l'objet de termes de références qui permettent d'identifier un expert (africain ou européen) qui aura en charge la conception puis la direction de l'activité. Une fois désigné, l'expert établit au cours d'une semaine de préparation sur site, un programme de l'activité et identifie localement les éventuels formateurs et intervenants à l'activité. Une demande de désignation de participants comportant notamment le profil requis des futurs stagiaires est alors adressée aux cinq points focaux G5 Sahel qui ont la responsabilité de ce recrutement. Chaque activité réunit cinq participants de chacun des cinq pays du G5 Sahel. Dans un délai de quatre à cinq semaines après la phase de préparation, l'expert dirige et anime l'activité. A l'issue il établit un rapport final d'activité. Depuis sa reprise d'activité, le CSS a déjà réalisé à Bamako trois séminaires et deux formations thématiques (dont l'une exclusivement réservées aux membres de la CELLRAD « cellule de prévention de la radicalisation et de lutte contre l'extrémisme violent ») ainsi qu'une formation technique à Ouagadougou. Ce sont donc déjà 125 ressortissants du G5 Sahel qui ont bénéficié de l'apport du CSS depuis sa renaissance en Mai 2017.

APPUI AU G5 POUR LA SECURITE AU SAHEL

LA FORMATION, CONTRIBUTION NECESSAIRE A LA CONSTRUCTION DE LA COMPOSANTE POLICE DE LA FORCE CONJOINTE

Du 6 au 8 décembre, un atelier, organisé par l'ONU, suivi d'un Comité de défense et de sécurité (CDS) extraordinaire de format sécurité, a validé le cadre conceptuel d'organisation et de fonctionnement de la composante police de la Force conjointe.

Les travaux ont rassemblé les DGPN « directeurs généraux de la police nationale » des Etats du G5 Sahel, présents pour le Mali et le Niger, représentés pour la Mauritanie, le Burkina Faso et le Tchad, l'Expert défense et sécurité du SPG5, la MINUSMA, l'ONU, différents services de l'Union Européenne (DUE de Bamako, EUCAP « mission de l'Union Européenne d'Appui aux Forces de sécurité intérieure », EUTM), le commandant de la Force conjointe, les procureurs des pôles judiciaires spécialisés des Etats du G5, des représentants des bailleurs multilatéraux (autres agences de l'ONU) et bilatéraux, dont la France, l'Espagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Japon, le chef du projet GAR-SI et le projet d'appui au G5 pour la sécurité au Sahel (PAGS).

Au cours de cet atelier, le chef du projet PAGS « projet d'Appui au G5 Sahel pour la sécurité au Sahel » a présenté ce programme, financé par l'Union européenne (Fonds Fiduciaire d'Urgence), dont les axes principaux d'intervention sont :

- l'appui au Secrétariat permanent pour l'opérationnalisation de ses structures "sécurité", notamment à la plateforme de coopération en matière de sécurité (PCMS);
- l'appui au Collège sahélien de sécurité (CSS), structure de formation des cadres supérieurs des services de sécurité intérieure des pays du G5 Sahel et espace de rencontre et de débats entre les sociétés civiles sahéliennes et les professionnels de la sécurité
- et l'appui à la Présidence



Jean-Luc PEDUZZI chef du projet d'appui au G5 pour la sécurité au Sahel (PAGS).

tourmente du G5 Sahel.

Le commissaire divisionnaire Jean-Luc PEDUZZI, chef de ce projet, a souligné l'intérêt qu'il y aurait, en particulier, à concevoir, organiser et mettre en œuvre des formations pour les prévôts, pour les primo intervenants policiers, gendarmes gardes nationaux et pour les primo intervenants militaires de la Force conjointe. Pour les agents issus des forces de sécurité intérieures, il s'agirait d'un recyclage et d'un "lissage" des acquis professionnels. Ces personnels ayant été formés, initialement, dans 5 Etats différents, cette démarche devrait permettre d'aboutir à une uniformisation des pratiques et à un respect de règles d'engagement conformes aux standards requis au regard des droits et libertés fondamentaux, notamment ceux des personnes interpellées à l'occasion des opérations de la Force conjointe, ainsi que des actes d'enquête à effectuer.

Pour ce qui est des primo intervenants militaires, plus nombreux sur le terrain que les

agents de la composante police, il s'agirait d'initier les cadres supérieurs des forces armées engagées au procès pénal, débat sur la preuve. La bonne conduite d'une instance pénale nécessite, en effet, le rassemblement de preuves objectives et la préservation des traces et indices sur les théâtres d'opération sauf à compromettre les possibilités de judiciarisation, c'est-à-dire de prolongements dans la sphère pénale de premiers actes effectués par des militaires.

Lors de son exposé, le chef de projet a mentionné la possibilité qu'il y aurait, sous réserve de la validation de cette proposition par DEVCO (Union européenne), par l'Expert défense et sécurité et par les Etats bénéficiaires, au moyen de requêtes, d'utiliser des jours d'expertise court terme du projet PAGS pour cibler, dans le cadre de travaux préparatoires, le format, le contenu et le public destinataire, des actions de formation ad hoc. Ces formations pourraient s'envisager en partenariat, notamment, avec les missions d'EUCAP au Mali et au Niger, avec EUTM « mission de l'Union Européenne d'Appui aux Forces armées » ainsi qu'avec des Etats membres de l'UE.

Ces pistes de formation avancées par le projet PAGS ont été jugées pertinentes et retenues par le CDS en format sécurité. Il est à relever également la demande explicite du CDS que le projet continue son action dans le soutien au G5 Sahel notamment pour la PCMS.

Il serait envisageable que ces formations puissent s'inscrire dans le cadre des activités du Collège sahélien de sécurité (CSS). Cependant, le CSS, dont le plan de charge prévoit une activité par mois en moyenne jusqu'à août 2018, pourrait difficilement, dans sa configuration actuelle, intégrer ces nouvelles missions avant septembre 2018.

LA COOPÉRATION POLICIÈRE DES PAYS DU G5 SAHEL POUR UNE FORMATION ADAPTÉE AUX DÉFIS SÉCURITAIRES COMMUNS

La meilleure formation des agents et des officiers de police dans les pays du G5 Sahel contribue significativement à l'efficacité de la lutte contre la criminalité transfrontalière.



Experts de la police des pays du G5S à la réunion de Niamey

Des responsables des Ecoles de Police des pays du G5 Sahel se sont rencontrés du 26-30 Novembre à Niamey.

Un plan de travail a été élaboré pour profiter des synergies et partager les bonnes pratiques.

Cette première formation organisée par l'Ecole Nationale de Police (ENP) du Niger a permis le franchissement de grade du Niger.

Les participants ont pu suivre les cours avec ses contenus sur des sujets révélant la sécurité de la région :

Droits de l'Homme, Police de Proximité, Terrorisme, Intervention, sécurité frontalière et criminalité transfrontalière et organisée entre autres.

A l'ouverture de cette rencontre, le Coordinateur National de la Plateforme de Coopération en Matière de Sécurité (PCMS) du G5 Sahel et Chef de la cellule antiterroriste du Niger, le commissaire Kaka Abdoulaye tout en saluant l'initiative, a souligné l'importance de la formation pour la sécurité transfrontalière, car les investigations ont montré plusieurs difficultés liées à la hiérarchie intermédiaire.

Il y'a un lien évident entre la formation et le comportement des éléments sur le terrain".

La formation et l'actualisation des connaissances techniques des forces de police pour faire face aux nouveaux enjeux liés à la criminalité transnationale constituent un défi commun et un besoin fondamental pour assurer la sécurité des citoyens.

Elle "permet de rappeler le rôle capital de la hiérarchie intermédiaire".

Cette rencontre sur la formation de franchissement de grade, organisée par l'ENP du Niger grâce au financement de la coopération allemande à travers la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, avait pour objectif de développer la compétence de 150 policiers du Niger actifs sur le terrain, souvent chef de poste et chef de poste frontière.

Ils seront mieux renforcés pour d'accomplir les missions liées à l'exercice de leurs fonctions en tenant compte des enjeux nationaux et sous-régionaux.

Avec cette formation, l'ENP du Niger a pu présenter son expertise.

Après les restitutions faites pour

chaque cours, les responsables des structures de formation policière avec les formateurs de la police des frontières des pays du G5 ont dégagé ensemble un plan de travail pour l'année 2018.

Un analyse de l'état des lieux sur la situation aux Ecoles de Police de la région des G5 Sahel a été faite comme base pour les discussions.

Egalement, l'approche basée sur les compétences de l'ENP du Niger et de la Mauritanie ont été présentées.

Pendant la rencontre, deux présentations ont été faites aux participants.

En l'occurrence, l'Equipe Conjointe d'Investigation (ECI) du Niger pour la lutte contre les réseaux criminels liés à l'immigration irrégulière, la traite des êtres humains et le trafic des migrants ainsi que la Plateforme Ouest-africaine Police et Droits Humains (POLI-DH) comme étant une organisation sous régionale, apolitique et à but non lucratif qui a pour but de promouvoir les droits humains dans les actions des polices nationales membres et de contribuer à la reconnaissance de leur apport dans la promotion des droits humains auprès des institutions nationales, régionales et internationales.

La POLI-DH regroupe le Niger, le Mali et le Burkina Faso, deux autres pays de l'Afrique de l'Ouest sont en cours d'intégration.

Les statuts ainsi que le règlement intérieur ont été distribués aux participants.

Les ENP de la Mauritanie et du Tchad pourront réfléchir sur la possibilité d'y adhérer.

En somme, la rencontre a permis de créer une synergie autour des initiatives des 5 Ecoles Nationales de Police, de faire l'état des lieux et de dérouler d'une manière participative le calendrier précis des activités pour l'année prochaine.



LE G5 SAHEL RENFORCE L'ÉCHANGE D'INFORMATION DANS LA RÉGION

La recrudescence d'attaques terroristes dans la région du Sahel témoigne de l'intensification de cette menace dans la région.

L'échange d'information entre les pays du G5 Sahel est donc indispensable pour combattre ce fléau et accompagner la mise en place de nouvelles mesures sécuritaires nationales et régionales.

Dans le cadre de son mandat et en collaboration avec le G5 Sahel, l'Union Européenne et l'agence allemande GIZ, l'ONUSC « office des nations unies contre la drogue et le crime » ont organisé une réunion d'experts sur les mécanismes et normes d'échange de l'information au sein de la Plateforme de Coopération en Matière de Sécurité (PCMS) du G5 Sahel, à Nouakchott, Mauritanie, les 24 et 25 octobre 2017.

Cette réunion avait pour premier objectif de définir et d'organiser un dispositif institutionnel d'échange d'information au sein du G5 Sahel et d'adopter des normes d'échange garantissant sécurité et confidentialité.

Le second objectif de cette rencontre était la validation d'une proposition de texte rédigée avec l'appui de l'ONUSC « plate-forme de coopération en matière de sécurité », portant sur l'institutionnalisation des Plateformes

Nationales de la PCMS dans les ordres administratifs et les cadres juridiques de chaque pays. Les participants ont pu débattre et s'accorder sur chaque article, afin que le texte reflète les visions et préoccupations des cinq pays. Il est prévu que ce texte soit adapté par chaque pays à son architecture légale, afin qu'il soit adopté dans les meilleurs délais.

Lors de la cérémonie d'ouverture, l'expert Défense et Sécurité du G5 Sahel le Général Mohamed Zmagui a salué la présence dans une même salle de représentants de chaque PCMS, ainsi que des points focaux du G5 Sahel au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Tchad. Le coordonnateur de régional de la PCMS « plate-forme de coopération en matière de sécurité ».

Cette rencontre a été l'occasion pour l'ONUSC « office des nations unies contre la drogue et le crime » de présenter à ses partenaires du G5 Sahel et de nombreux autres acteurs internationaux un logiciel de communication sécurisée, et de former les membres de la PCMS présent sur son utilisation. Il a été convenu que ce système de communication sécurisée devra coexister avec le système I-24/7 d'Interpol, auquel la PCMS est en cours de raccordement. Ainsi, la PCMS du G5

Sahel pourra être pleinement opérationnelle et efficace.

Lors du second jour de réunion, les participants, avec l'aide de représentants de la délégation de l'Union Européenne (UE) en Mauritanie, des responsables du projet de l'UE d'appui au G5S pour la sécurité au Sahel (CIVIPOL), ainsi que ceux du projet allemand de coopération policière (GIZ) se sont accordés sur des recommandations à l'encontre des Ministères de tutelle du G5 Sahel et des autres Ministères concernés, du Secrétariat Permanent du G5 Sahel, ainsi qu'à l'encontre des plateformes nationales elles-mêmes.

La réunion s'inscrivait dans le prolongement de ce partenariat, prenant forme au travers du Programme Sahel de l'ONUSC « plate-forme de coopération en matière de sécurité », qui vise à promouvoir le renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée des autorités de la région à travers des systèmes de justice pénale accessibles, efficaces et responsables. Ce partenariat entre l'ONUSC « plate-forme de coopération en matière de sécurité » et le G5 Sahel est rendu possible grâce au soutien du Danemark et des Pays-Bas.



SAMAKE
Expert gouvernemental

LA STRATÉGIE INTÉGRÉE DE LA JEUNESSE DES PAYS DU G5 SAHEL, UNE PRIORITÉ POUR LES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DU G5 SAHEL

La jeunesse est et demeure une des toutes premières priorités pour le GS Sahel.

Ainsi la question de la jeunesse est posée dans toute son importance, sa complexité et son acuité dans le communiqué final de la Conférence des Chefs d'Etat tenu le 20 novembre 2015 à NDJAMENA au Tchad, dont il ressort.

Les Chefs d'Etat du G5S préoccupés par la situation des jeunes ; Conscients que le G5S constitue un espace d'origine et de transit des migrants ; conscients qu'il ne saurait y avoir de développement et de sécurité sans une jeunesse saine, éduquée et épanouie, à même de contribuer pleinement à l'effort et au progrès national.

S'engagent à s'investir pleinement pour le bien être des jeunes.

Instruisent les ministres en charge de la jeunesse de formuler et mettre en œuvre des projets intégrés allant dans ce sens.

Invitent les PTF « partenaires techniques et financiers » à considérer les questions des jeunes comme un axe transversal de toutes leurs actions. " Fin de citation.

La mise en œuvre de cette instruction des Chefs d'Etat s'est traduite par l'importante réunion des Ministres en charge de la Jeunesse des pays membres du G5 Sahel qui s'est tenue le 28 avril 2016 à Bamako, et dont les principaux résultats ont été (i) l'adoption des TDR de l'étude relative à la formulation de la Stratégie Intégrée de la Jeunesse du G5 Sahel avec un volet conceptuel et un volet identification d'un portefeuille de



▶ Etudiants de la Faculté de droit de Bamako

projets dédiés à la résolution des problèmes identifiés notamment le chômage des jeunes, (ii) l'adoption d'un Agenda du processus de réalisation de l'étude (iii) l'adoption du cadre de Gouvernance du Processus de formulation de la Stratégie Intégrée de la Jeunesse du G5 Sahel.

Suite à la réunion tenue à Nouakchott le 03 août 2017 pour relancer le projet, les consultations ont été lancées en vue de recruter le Prestataire chargé de réaliser l'étude sur un financement PNUD. Parallèlement, un atelier technique organisé avec le concours du Centre pour le Dialogue Humanitaire (HD) a permis d'adopter le Cadre de référence de la Stratégie Intégrée de la Jeunesse du G5 Sahel qui constitue une étape décisive dans le processus d'élaboration de la SIJ qui comporte un volet conceptuel et un plan d'actions qui va compléter le cadre de référence.

Ce document sera soumis prochainement à une réunion des ministres en charge de la jeunesse, qui examineront le cadre de référence et donneront les orientations pour l'élaboration

du plan d'actions prioritaires qui viendra compléter la SIJ.

Il s'agira de définir les contours d'un plan d'actions prioritaires à présenter au Sommet des Chefs d'Etat lors du Sommet du G5 Sahel qui se tiendra le 06 février 2018 à Niamey ; ce plan d'actions prioritaires va permettre au G5 Sahel de répondre aux problèmes que rencontre la jeunesse de l'espace G5 Sahel à court terme, tout en étant partie intégrante de la Stratégie Jeunesse et du Plan d'actions (qui seront à moyen et long termes). Il s'agira également de s'inscrire dans les quatre priorités stratégiques telles que définies lors du Sommet Union Africaine/Union Européenne du 28 et 29 Novembre 2017, à savoir :

- Mobiliser les investissements pour une transformation structurelle et durable de l'Afrique,
- Investir dans le capital humain grâce à l'éducation, la science, la technologie et le développement des compétences,
- Renforcer la résilience, la paix, la sécurité et la gouvernance,
- Gérer la mobilité et les migrations.

RÔLE ET PLACE DE LA FEMME DANS LA LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT ET LE RADICALISME

Les femmes sont non seulement victimes et malheureusement actrices de l'extrémisme violent.

Elles en sont victimes dans la mesure où elles constituent un groupe vulnérable comme en témoignent les enlèvements et oppressions de jeunes femmes sur tous les théâtres où sévit l'extrémisme violent. Les exemples les plus célèbres sont l'enlèvement des jeunes filles de Chibok, réduites en esclaves sexuelles et radicalisées, mais aussi ceux des jeunes femmes lapidées ou fouettées au Nord du Mali pour des pratiques de vies jugées non conformes à certains standards religieux extrémistes.

Les femmes sont aussi actrices de l'extrémisme violent, en témoignant les attaques perpétrées par des femmes portant souvent des bébés, les exemples les plus récents étant ceux du Nord du Cameroun et du Nigeria. De nombreuses initiatives visant à prévenir et contrer l'extrémisme violent ont eu des impacts mitigés dans la mesure où le rôle que pouvaient jouer les femmes n'aurait été pris en compte de façon optimale.

Il convient donc de capitaliser les nombreuses leçons apprises et l'expertise engagées au fil des années par les organisations œuvrant contre l'extrémisme violent, y compris l'ONU FEMMES qui développe des outils et stratégies pour assurer que le plein potentiel des femmes dans la lutte contre l'extrémisme violent soit exploité.

I. Domaine d'intervention des femmes dans la lutte contre l'extrémisme violent

Deux grands domaines d'intervention permettront d'atteindre cet objectif.

Dans un premier temps, il s'agit non seulement

- d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux des femmes dans les zones affectées et les zones à risque, mais aussi

- d'utiliser les femmes et leurs rôles de mères, d'épouses et d'éducatrices. L'ancien SG des Nations Unies (Ban Ki-moon) avait adressé aux 70 membres plus de 70 recommandations pour leurs programmes nationaux de lutte contre l'extrémisme violent. Ces recommandations concernent notamment

- les initiatives en matière de politiques de développement,
- la bonne gouvernance,
- les droits de l'homme,
- la responsabilisation des jeunes,
- l'égalité des sexes et
- le rôle des médias sociaux.

Dans un second temps, il est nécessaire de reconnaître que les causes principales de l'extrémisme violent sont en parties économiques, la religion n'étant qu'un moyen, un véhicule servant à recruter, endoctriner et utiliser des populations vulnérables.

Il n'est donc pas étonnant que les groupes extrémistes trouvent un terrain fertile dans les zones affectées par la sécheresse en Syrie,



► Forum des femmes du Sahel

dans les régions désertiques à fort taux de pauvreté (G5 Sahel) du Nord Mali et du Nord du Burkina Faso, ou que ce soit les jeunes des banlieues précaires de Paris ou Bruxelles qui s'engagent dans des groupes extrémistes.

La logique reste la même pour le Niger, le Tchad, le Nigeria et les autres pays de la région où sévit l'extrémisme violent.

La pauvreté et la vulnérabilité économique, émotionnelle ou spirituelle sont utilisés comme leviers pour recruter et endoctriner les jeunes et les femmes. L'implantation de groupes extrémistes est également fortement facilitée par la faiblesse de la gouvernance et les inégalités sociales et spatiales dans les pays de la région.

Ce premier levier d'intervention concernant les besoins des femmes nécessite d'agir sur 4 points.

II. Les quatre axes prioritaires

Axe d'intervention n°1 : Il est nécessaire de prendre en compte le rôle des femmes et des filles dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes relatifs à la prévention et à l'élimination de l'extrémisme violent.

Ce point critique est de plus en plus considéré systématiquement dans nos pratiques, en témoignant la survenue de cette session et l'existence d'une Institution des femmes du G5 sahel (résumé sur le processus de la mise en place de la Plateforme du G5 Sahel et son rôle de veille). Il est d'autant plus important d'assurer que le rôle de plus de la moitié des acteurs nationaux soit pris en compte pour accroître l'efficacité des actions que nous menons contre l'extrémisme violent.

Ce point critique est essentiel à l'institutionnalisation du rôle des femmes dans la lutte contre l'extrémisme violent, et donc à la réussite de nos initiatives.

Axe d'intervention n°2 : Il s'agit de satisfaire les besoins de base des femmes en renforçant les organisations communautaires et groupements de femmes, en assurant l'éducation et la formation professionnelle des femmes et des jeunes filles, en renforçant les programmes de

développement d'activités génératrices de revenus et en motivant les femmes à s'engager dans la lutte contre l'extrémisme violent au sein de leurs familles et de leurs communautés.

Axe d'intervention n°3 : Il est nécessaire de renforcer le rôle des femmes dans la collecte et la fourniture d'informations sur la radicalisation dans leurs familles et leurs communautés. Ces dernières doivent être intégrées au système de sécurité et agir dans leurs communautés pour prévenir et contrer la radicalisation et l'extrémisme violent.

Des mécanismes sécurisés de remontée d'informations devront être mis à leurs dispositions (y compris l'utilisation de technologies mobiles et humaines) afin qu'elles puissent fournir les informations utiles sans mettre en péril leur sécurité et celle de leurs familles.

Axe d'intervention n°4 : enfin, la lutte contre l'extrémisme violent ne saurait faire l'économie du développement des emplois et des infrastructures dans les zones les plus vulnérables. Il s'agit de mettre en place des programmes d'investissements utilisant la main d'œuvre locale et tenant compte du genre prioritairement dans les zones à risques et les zones affectées par l'extrémisme violent.

III. Comment y parvenir ?

Plusieurs stratégies peuvent être envisagées en se basant sur les leçons apprises dans les pays mais aussi d'un pays à l'autre.

Il est certain que lorsqu'on est attaqué surtout en tant de guerre, on doit riposter énergiquement avec des stratégies efficaces et efficientes pour se protéger et protéger son peuple.

Dans le cas de l'extrémisme violent et du radicalisme, il faut sans doute une approche holistique et qui s'inscrive dans la durabilité en tenant compte de la faiblesse des budgets qui sont de plus en plus engloutis dans la défense et la sécurité pour contrer l'extrémisme violent.

Pour y arriver, la plateforme des femmes compte sur le développement d'un programme structurant pour les femmes et les jeunes basé sur l'entrepreneuriat social et le développement communautaire.



SIDIBE Mikailou
Expert Infrastructures
du G5S

FINALISATION DU PORTEFEUILLE DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES DU G5 SAHEL : UN EXERCICE PARTICIPATIF AYANT IMPLIQUÉ LES TECHNOSTRUCTURES NATIONALES!

L'année 2017 a été marquée incontestablement, par l'approbation politique du document actualisé du Programme d'Investissements Prioritaires (PIP) du G5 Sahel pour la période 2018-2010.

C'était lors de la session ordinaire du Conseil des ministres de tutelle tenue à Bamako le 06 juin 2017. Cet acquis majeur est un jalon très important franchi par le Secrétariat Permanent du G5 Sahel (SP/G5 Sahel) dans sa marche en avant vers l'opérationnalisation effective de la Stratégie pour le développement et la sécurité. En ce qui concerne l'Axe infrastructures du G5 Sahel, l'objectif général est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de l'espace du G5 Sahel, notamment les couches vulnérables qui se trouvent dans les zones frontalières à faibles densité humaine. De façon spécifique, il vise à favoriser l'accès aux opportunités économiques et sociales au profit des populations. Les principaux résultats escomptés de cet axe stratégique sont les suivants :

- des infrastructures de transport et les services associés sont développés ;
- des infrastructures énergétiques et les services associés sont développés ;
- des infrastructures hydrauliques et les services associés sont développés ;
- des infrastructures de télécommunications et les services associés sont développés.

Pour atteindre les résultats escomptés, six (06) programmes régionaux ont été considérés ; il s'agit de :

- i. Programme Régional de développement des infrastructures ferroviaires et les services associés ;
- ii. Programme Régional de développement des infrastructures aéroportuaires et les services associés ;
- iii. Programme Régional de développement des infrastructures routières et les services associés ;
- iv. Programme Régional de développement des infrastructures énergétiques dans les zones rurales frontalières et les services associés ;
- v. Programme Régional de développement des infrastructures hydrauliques en milieu rural dans les pays du G5 Sahel et les



▶ Experts de G5S en réunion à Koudougou (Burkina Faso)

services associés,

vi. Programme Régional de développement des infrastructures de télécommunications et les services associés. Chacun des programmes suscités est alimenté par un certain nombre de projets nationaux hautement prioritaires et matures. Le processus d'élaboration et de finalisation desdits projets prioritaires a été conduit de façon participative avec les Comités nationaux de coordination des actions du G5 Sahel pour s'assurer de l'appropriation par les structures techniques dans les Etats. Dans cette tâche, le SP/G5 Sahel a bénéficié de l'appui technique très apprécié d'un Expert en cadre logique mis à la disposition du G5 Sahel par la Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) du Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères. Au terme d'une série d'ateliers techniques tenus dans les Etats, le portefeuille de projets d'infrastructures a été finalisé et les fiches des projets écrites suivant un canevas normalisé et adopté par les partenaires internationaux. Les fiches projets contiennent suffisamment d'informations permettant d'entamer des discussions avec les partenaires en vue de la conclusion des accords de financement et de l'élaboration des documents de projets définitifs. A titre illustratif, chacune des fiches renseigne sur les données suivantes : (i) l'historique des projets, (ii) la coordination des bailleurs, (iii) les hypothèses de réalisation et les risques pesant sur les projets, (iv) les parties prenantes, (v) les questions transversales, (vi) les modalités de mise en œuvre et les budgets détaillés. Fidèle à ses principaux cardinaux, le G5 Sahel a fait le choix de mettre en œuvre ses projets prioritaires

dans les zones transfrontalières, reculées, souvent à faible densité humaine suivant les trois (03) fuseaux (Est, Centre et Ouest). Ces zones, pendant longtemps, délaissées par les Etats et par conséquent ont été investies par les groupes terroristes et extrémistes. Les différents programmes de développement portés les partenaires financement dans leur écrasante majorité, sont orientés vers des zones de concentration humaine au détriment de ces zones faiblement occupées qui présentent des risques en matière de rentabilité et de durabilité. Le G5 Sahel entend inverser cette tendance en mettant un accent particulier sur l'argumentaire technique soutenant les projets retenus. En outre, il est utile de rappeler que le portefeuille de projets prioritaires retenus d'un coût estimatif global de 6 milliards d'euros est soutenu par un dispositif de cadre logique d'intervention qui servira d'outil de suivi/évaluation. En définitive, il urge de souligner que le portefeuille des projets étant finalisé, le défi actuel demeure la mobilisation des financements pour la mise en œuvre de cet ambitieux programme d'investissements qui changera la face du Sahel par une contribution très significative à la lutte contre la pauvreté, au renforcement de la sécurité et partant à l'atténuation des migrations des jeunes. A cela, une meilleure implication des Ministres de tutelle du G5 Sahel est très importante afin de donner aux questions de développement, en particulier aux infrastructures qui représentent plus de 70% du budget du PIP/G5 Sahel, une importance qui soit à la mesure de celle dont bénéficient les questions de défense et de sécurité.



KOULDJIM GUIDIO
Expert Résilience

L'AXE RÉSILIENCE DU G5 SAHEL FORTEMENT APPUYÉ PAR LES PARTENAIRES

L'appui à la mise en œuvre des actions prioritaires de la composante résilience du G5 Sahel se concrétise avec l'appui technique et financier des différents partenaires.

Parmi les actions en cours, on peut retenir :

1. L'Etude diagnostique des potentialités des produits agricoles, animaliers et halieutiques des Etats membres du G5 Sahel.

Cette Etude faut-il le rappeler est recommandée par la Conférence des Chefs d'Etat tenue le 06 février 2017 à Bamako. L'objectif principal est d'aider le Secrétariat permanent du G5 Sahel à définir les potentialités des Etats membres en matière de produits agricoles, animaliers et halieutiques, en vue de préparer un projet de promotion de ces produits pour renforcer la sécurité alimentaire dans une perspective d'intégration régionale. Il s'agit de la première étape dont le but est de cibler des projets de développement durable dans les pays du G5 Sahel. Cette Etude est financée conjointement par la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) et l'Organisation Arabe pour le Développement Agricole (OADA). Le financement de la BADEA est un don d'un montant de 260 000 USD et la contribution de l'OADA est 65 000 USD pour couvrir les frais de l'Etude au niveau de la Mauritanie.

2. Coalition G5 Sahel, FAO et PAM pour l'appui à la mise en œuvre des activités de la Composante résilience du G5 Sahel

La FAO et le PAM deux agences du système des Nations Unies qui partagent les mêmes préoccupations que le G5 Sahel dans les domaines de la sécurité alimentaire et de l'amélioration de la résilience des populations vulnérables face aux chocs récurrents se sont joints au G5 Sahel pour lancer une coalition pour l'appui à la mise en œuvre des actions de l'axe résilience du Programmes d'Investissements Prioritaires 2018-2020 du G5 Sahel

Le paquet intégré d'activités de

résilience pour la coalition porte sur la mise en œuvre des actions est prévue sur une période de 6 ans (2018-2024) et ciblera directement 5,25 millions de personnes vulnérables et indirectement 8,75 millions de personnes potentiellement exposées aux chocs et en insécurité alimentaire et nutritionnelle récurrente dans les 5 pays.

Les activités de résilience reposeront, principalement et de manière non exhaustive, sur les interventions suivantes : la réhabilitation des écosystèmes et création d'emplois, la production agricole et sylvicoles (incluant le petit élevage, la pisciculture, l'agroforesterie), le pastoralisme, l'appui à la nutrition, l'accès aux services de base



► Agriculteurs au Sahel

et les filets sociaux.

3. La formation et le montage d'un projet de réponse éducative aux enfants hors systèmes éducatif vivant dans les zones transfrontalières des pays du G5 Sahel

La formulation de ce projet dont l'objectif est d'offrir des opportunités d'éducation variées aux enfants et adolescents qui sont hors scolarisation est rendu possible grâce au soutien financier de l'UNICEF. Ce projet est inscrit parmi les projets prioritaires du G5 Sahel qui seront présentés à la Table ronde de mobilisation des ressources pour le financement du Programmes d'Investissements Prioritaires du G5 Sahel pour la période 2018-2020.

4. Le renforcement des projets de l'axe Résilience du Programme

d'Investissements Prioritaire

La tenue de la réunion bilatérale Niger Tchad du 26 au 28 septembre 2017 à Ndjaména dont l'objectif est de définir à travers une approche participative et consensuelle, le cadre stratégique et opérationnel de coopération transfrontalière entre les deux pays a permis d'identifier sur la base des projets nationaux, sept (7) projets intégrateurs ci-après :

1. Projet d'Appui au Développement Agricole pour le Renforcement de la Résilience des Zones Transfrontalières entre le Niger et le Tchad

2. Projet d'Appui à l'Amélioration de la Culture du Palmier Dattier

3. Projet d'Appui à l'Elevage de Petits Ruminants

4. Projet d'Appui à la Lutte Contre la Dégradation des Terres Agricoles

5. Projet d'Amélioration du Cadre de Vie
6. Projet de Développement de la Pêche et de la Pisciculture

7. Projet de Développement de l'Apiculture Il faut souligner que le fuseau transfrontalier Niger- Tchad ne dispose pas projets régionaux comme les deux autres fuseaux (à l'ouest, entre la Mauritanie et le Mali, et au centre, le Liptako-Gourma entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso).

Cette rencontre a été financée le Projet avec l'appui du Projet d'appui au G5 Sahel pour la Sécurité au Sahel de l'Union Européenne.


 L'Ambassadeur
Sidi Mohamed Sidaty

STATUT DE JÉRUSALEM : DU CHARME DU DÉSERT AU CHOC DES CIVILISATIONS

Sur mon chemin, j'aperçus, souvent, des êtres qui se croisent et, parfois, se poursuivent[2] sans se rencontrer comme cette silhouette lointaine qui surgit du néant sur un parcours auréolé d'un silence, infiniment, apaisant :

un homme déambulant, patiemment, derrière un troupeau, au crépuscule du jour. Jusque là, tout allait mieux, dans le meilleur des mondes. Hélas, le silence s'interrompt un instant ponctué d'un écho, à peine audible, d'un message encombrant qui annonça une décision préoccupante relative au statut international de Jérusalem. Cet événement inédit vint altérer la randonnée dans une nature, jadis, à l'abri des informations inopportunes et donna son ferment à la théorie du " choc des civilisations " en aiguissant les antagonismes culturels et religieux.

" Hivernant cette année, dans le désert de mon terroir "inchirois « région située au nord de la Mauritanie », j'eus l'habitude d'effectuer une randonnée pédestre avant le coucher du soleil, loin du bruit tintinnabulant des machines et du tintamarre des moteurs polluants qui obstruent la visibilité des habitants des villes, blottis qu'ils sont dans une espèce de lofts hermétiques. Presque, chaque jour, j'allai et revins, animé par une passion :

déceler le contraste entre la vie dans la cité et celle du désert. Ce fut, pour moi des moments favorisés de méditation qui, par réminiscence, rappellent le mythe de la caverne[1] et la liberté dans son essence. La transition, s'est vite, opérée entre le droit à la nature et le droit international ; mais sans rupture avec le désert qui livra l'un de ses secrets sur la relativité de la notion du bonheur et sur la pureté originelle de l'esprit humain, débarrassé des angosisses dues à la théorisation des thèses " amalgamantes " sur le Bien et le Mal, que ne cessent de ressasser les continuateurs de Samuel Huntington, Islamophobes et experts médiatiques passionnés contribuant, ainsi, à promouvoir la vision manichéenne du choc des civilisations. La fragmentation prévisible du monde devrait être, sagement combattue par une théorie alternative prônant le dialogue des civilisations afin de favoriser l'instauration d'un nouvel ordre mondial fondé sur le respect du droit international, des religions et des cultures en tant que valeurs fondatrices de toutes les sociétés. C'est l'émergence de cet ordre multilatéral dont la société internationale a aujourd'hui, besoin, qui est susceptible d'insuffler une dynamique opérante pour un équilibre stratégique face à

l'unilatéralisme ambiant, dans un contexte international, sensiblement, marqué par le spectre de la menace nucléaire, des conflits armés et des défis multiples que font peser sur la paix et la sécurité internationale le terrorisme sous toutes ses formes, la criminalité transfrontalière, la crise migratoire et le trafic des êtres humains. La théorie alternative devrait, radicalement, s'inspirer des résolutions pertinentes de l'ONU relatives au dialogue des civilisations et des religions. A cet égard, la résolution[3] 1624 /2001 précise, expressément, que, pour cultiver la modération : " les civilisations doivent dialoguer davantage et se comprendre mieux afin d'empêcher le dénigrement inconsidéré des religions et des cultures des autres " fin de citation. Il s'agit, là, d'un mode opératoire, clairement, exprimé pour le dialogue des civilisations et le respect des religions et cultures universelles. La communauté internationale est, au regard du changement actuel des circonstances, interpellée pour requérir l'intervention du Conseil de Sécurité afin de créer des mécanismes appropriés pour la mise en œuvre de cette résolution qui constitue une norme supranationale dont l'application pourrait alder à faire échec à la théorie de choc des civilisations. A cet effet, la

73ème session de l'assemblée générale de l'ONU, prévue en septembre 2018, à New York, serait bien inspirée d'introduire, dans son programme un thème sur " le dialogue des civilisations et des cultures ". Prêchant le dialogue, la résolution est un antidote prescrit par la communauté internationale pour prévenir le choc des cultures pourvu que les civilisations du monde se résolvent à se comprendre mutuellement, et s'abstiennent du dénigrement inconsidéré des religions. La compréhension mutuelle permet d'éviter la stigmatisation systématique des religions créatrice d'amalgames contre productifs qui se nourrissent de la sève toxique des doctrines étroites issues des déductions simplistes et inadéquates par rapport à l'esprit de la résolution relative à la stratégie mondiale contre le phénomène récurrent de l'extrémisme sous toutes ses formes comme la violence, la radicalisation et le terrorisme qui : " ne saurait, ni ne devrait être associé à une religion donnée, à une nationalité ou à une origine ethnique " fin de citation. C'est sur ces deux principaux piliers du droit international que peut, valablement, s'appuyer une diplomatie préventive pour susciter de nouveaux paradigmes afin de légitimer l'appropriation, par la communauté internationale de la théorie alternative du dialogue des civilisations pour le bonheur de l'humanité sur une planète sécurisée et viable pour un développement durable.

QUAND LA COUR SUPRÊME AMÉRICAINNE ADOPTE LE DÉCRET ANTI-MIGRATOIRE DE DONALD TRUMP !

LA "LUTTE" CONTRE LE TERRORISME

La Cour Suprême américaine a finalement adopté le décret controversé du président Trump visant le Tchad et six (6) autres pays en interdisant l'entrée aux USA des ressortissants de ces pays, sans oublier la suspension de l'entrée dans le pays de responsables gouvernementaux vénézuéliens. L'adoption de ce décret a pour conséquence immédiate l'interdiction d'accès de plus de 150 millions de ressortissants de pays incriminés.

Ce décret a connu moult batailles judiciaires, il a été jugé discriminatoire car ne visant que la communauté musulmane.

Pour rappel, depuis le 07 octobre dernier, le collectif " appel à la solidarité avec le peuple Tchadien " a depuis Niamey, la capitale du Niger lancé un mouvement invitant tous les pays Africains en général et ceux du Sahel en particulier à soutenir le peuple frère du Tchad pour service rendu aux pays du Sahel dans la lutte contre le terrorisme, en dénonçant ce décret injuste du président Trump. Ainsi, le collectif avait dans sa déclaration, dit être surpris d'indexer un pays comme le Tchad, qui a consenti des sacrifices ultimes dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière de ne pas " coopérer avec le gouvernement américain ".

Toujours à titre de rappel, après le communiqué du président en exercice du G5 Sahel exhortant les USA à " reconsidérer " sa position, les ministres des Affaires Etrangères des pays membres du G5 Sahel ont eux aussi fait de plaidoyers, le 31 octobre à Washington en rencontrant des personnalités du

Département d'Etat et de la Défense afin de renouveler leur préoccupation, suite à la décision du Gouvernement américain d'inscrire la République du Tchad sur la liste des pays visés par le décret migratoire. A ce titre, ils ont estimé que cette mesure ne reflète pas non seulement l'engagement et les sacrifices consentis par le Tchad dans la lutte contre le terrorisme au Sahel (Tchad, Niger et Mali) et dans toute la bande sahélo-saharienne contre Boko Haram d'une part, mais aussi et surtout que cette mesure présente le risque de porter préjudice à la solidarité et à l'unité du G5 Sahel, au moment où le processus d'opérationnalisation de la Force Conjointe du G5 Sahel suscite beaucoup d'espoir auprès de populations du Sahel d'autre part.

Après la contribution de l'UE et des USA pour l'opérationnalisation de la Force Conjointe du G5 Sahel, l'Arabie Saoudite vient aussi d'annoncer une contribution substantielle. Mais, pour plusieurs observateurs de la scène, une telle opérationnalisation aura peu d'impact dans la lutte contre le terrorisme si d'aventure un pays comme le Tchad reste sous menace de sanction au nom de la lutte contre le terrorisme pour laquelle il est en avance sur beaucoup d'autres à travers le monde.

Malgré l'adoption de ce décret par la Cour Suprême, rien n'est encore définitif. Ainsi, il appartient aux pays africains en général et ceux du Sahel en particulier avec les autres partenaires à se battre de manière diplomatique pour que le Tchad soit retiré sur cette liste.

Mamane Kaka Touda,



LES MAIRES DU G5 SAHEL AUX ETATS-UNIS



► Délégation des Maires du G5S aux U S A

Buffalo ;dans l'Etat de New York ; Boston dans le Machassuchett Washington la Capitale fédérale des Etats Unis mais aussi le Niagra Falls ou les impressionnantes chutes d'eau à la frontière entre les Etats Unis et le Canada ont accueilli entre le 29 Octobre 2017 et le 10 Novembre 2017 une délégation des Maires du G5Sahel.

Les maires de Djibo et Dori du Burkina Faso de la commune 3 et 7 de Bamako au Mali de Riyad à Nouakchott en Mauritanie ; Arlit et Chétimari au Niger ; Massakori et la commune 2 de Ndjamena au Tchad sont venus voir de près d'autres réalités. Ces hommes qui ont la particularité d'être à la tête des communes situées dans des zones périphériques ou transfrontalières ont aussi partagé avec les américains les questions de gestion de leur localité les questions de sécurité les différents conflits entre agriculteurs et éleveurs de l'insécurité qui se traduit par les attaques de terroristes de bandes armées qui s'en prennent très souvent à des populations paisibles qui ont finalement abandonné tout : Champs de culture troupeaux, écoles.

Ces populations ont abandonné leur terroir et vivent en errance

souvent prises en charge par les organisations humanitaires. M Djibrilla KALLA MALLAM maire de Chétimari dans la région de Diffa à 50 Km de la frontière avec le Nigéria ou sévit Boko Haram a fait très souvent à l'intention des ses collègues Maires et toute l'assistance des témoignages bouleversants qui vont de l'embrigadement des jeunes ; leur radicalisation qui se terminent hélas par des actions violentes et inouïes. Ces jeunes qui sont hors d'eux-mêmes s'en prennent à leurs propres parents qui sont considérés comme des mécréants et décapités.

Dans ces zones où les structures étatiques font souvent défaut ; le trafic fait légion contrebandiers de grands chemins : des passeurs clandestins sans foi ni loi livrent des femmes et des hommes comme des marchandises. Les étendues désertiques du Niger sont devenues de grands boulevards où des milliers de personnes entassées dans des camions de fortune tentent de chercher une vie meilleure ailleurs souvent ; elles sont englouties dans le sable rouge et brûlant du désert nous a raconté le Maire d'Arlit commune de passage d'un nombre impressionnant de Migrants. Les sahéliennes du Burkina Faso et

celles du Lac du Tchad mais aussi les quartiers périphériques des Capitales des Pays du G5 Sahel vivent elles aussi une situation peu enviable ; augmentation de la délinquance ; avec ses lots de crimes souvent horribles : le taux des enfants non scolarisés qui ne cesse de s'accroître.

LES Etats Unis ont aussi leurs problèmes

De Washington à Boston en passant par Buffalo l'Amérique a également ses situations dramatiques faites de Radicalisation de trafic ; de tireurs isolés, de conducteurs de camions béliers , d'extrémisme violent etc.etc Même si les mobiles et les situations diffèrent le cout est fatal et pour le Sahel et pour les Etats Unis. Le département d'Etat qui a organisé la visite des Maires a tenu à montrer les réalités de la radicalisation de l'aure coté de l'Atlantique et ses conséquences aux sahéliens .

Si beaucoup de choses séparent les USA au Sahel ; les maires ont pu déceler sur le terrain que les inquiétudes sont nombreuses. La psychose des attentas hantent les quotidiens des américains.

Loin de leur espace sahélien les représentants des maires du G5Sahel ont décidé de mieux s'organiser et mettre sur place, un cadre de concertation de mutualisation des actions et projets pour le bien être des populations. Un réseau des Maires du G5Sahel est mis sur pied. Le Maire de la Commune de Ryad, banlieue sud de Nouakchott ; capitale de la Mauritanie a été chargé de la coordination. Ce réseau a pour ambition de créer des contacts entre municipalités, sahéliennes pour un partage d'expériences par le canal de jumelage.

Ce réseau entend être un relais du Secrétariat Permanent du G5 Sahel au près des populations pour mieux vulgariser les objectifs du G5 Sahel.



MOHAMED DENNA ESSEISSAH
 Coordinateur Régional de la
 PCMS/G5 Sahel

LA MENDICITÉ AU SAHEL

La mendicité est un phénomène social visible dans la quasi-totalité de nos pays Africains et particulièrement en Afrique subsaharienne.

On remarquait naguère le mendiant part son accoutrement mais aussi parce qu'il était unique au village. En fait on comptait un mendiant par village. A cette époque le phénomène avait pour contrepois une résilience sociale remarquable et une censure morale prédominante.

Depuis 1973, période où avaient sévi les grandes sécheresses ayant engendré de grands exodes ruraux vers les villes, le phénomène de la mendicité s'est amplifié. Bien plus tard, avec les phénomènes sociaux récurrents, tel les guerres les déplacements des populations en masse, la mauvaise gouvernance, et l'explosion démographique, la pauvreté s'est accentuée créant une population démunie face à des nouveaux besoins imposés une société de consommation mondialisée. Au sahel, le phénomène se caractérise en grande partie par l'exploitation des enfants en bas âge et de jeunes personnes des deux sexes.

De nos jours, la mendicité se veut une profession rentable où la concurrence se donne une bonne place et où les affaires sont florissantes. Dans les grandes villes de nos pays, les rues sont prises d'assaut par des individus de tout âge, en général mal habillés, handicapés physiques ou mentaux (ou faisant semblant) en quête de personnes sensibles et charitables. Mais dans ce déploiement d'apparence désordonné, se profilent des ententes minutieuses réglementées et obligatoires.

En effet, chaque personne ou groupe de personne, a son propre lieu de prédilection et où personne d'autre ne pourra s'aventurer.

En général, les places les plus favorables sont celles qui avoisinent

les feux de signalisations sur les grands carrefours, les boulangeries, les grands magasins, les banques, les marchés publiques, les hôpitaux et les cimetières. L'encombrement s'opère pendant les vendredis et les jours fériés.

Ces places privilégiées sont "cotées" et donc accessibles à des sommes forfaitaires importantes.

On découvre également des "hommes d'affaires" derrière les mendiants et des sponsors. Ceux-ci recrutent les nouveaux arrivants et leur affectent des salaires mensuels en contre partie du versement de la recette quotidienne du mendiant non professionnel ! Celui-ci volera de ses propres ailes lorsqu'il se rendra compte qu'il a été exploité pendant longtemps. Parmi les catégories de mendiants en Mauritanie il y a les nationaux, les étrangers étudiants (Almoudo), les Africains en "transit", les réfugiés Azawadi (Maliens) et Syriens.

Du point de vue légal, selon la CHARIA ISLAMIQUE, la mendicité est autorisée lorsque la personne ne possède pas de quoi se nourrir dans la journée. Par conséquent, elle devient non autorisée lorsque le mendiant obtient le prix de son repas quotidien. Du point de vue du Droit (Mauritanien) positif la mendicité est un délit passible de peines délictuelles. En Mauritanie, il y a un programme ambitieux de lutte contre la mendicité qui est supervisé par la Wilaya Ouest et qui est doté d'un budget de deux cent millions d'Ouguiya par an (trois cent cinquante millions de francs CFA environ). La majorité des employés de ce programme sont des personnes handicapées. Ils assistent à la gestion du Programme et sont des salariés.

Il existe plusieurs centres d'accueil à Nouakchott relevant de ce programme.

Ce programme rencontre la réticence de la plupart des personnes ciblées, qui préfèrent sembler-t-il rester dans la rue.

Perspectives et Suggestions

Le phénomène de la mendicité, qui s'exprime en grande partie dans la rue, porte atteinte à l'image de l'Etat d'une part et trouble l'ordre public d'autre part. En outre, il met en danger la vie de ceux qui en profitent (accidents de circulations fréquents). Pour lutter efficacement contre ce phénomène, tout en tenant compte de l'aspect de la solidarité sociale, on peut émettre les propositions suivantes :

1-Mesures coercitives

-Interdire strictement l'emploi des bébés et enfants en bas âge handicapés dans la rue, comme source d'appât dans le cadre de la mendicité et interpeller les personnes qui font de telles pratiques.

-Interdire tout regroupement permanent de personnes sur la voie publique (personnes qui se nourrissent et dorment sur les territoires en vue de la mendicité).

-A appliquer la loi réprimant la mendicité à l'encontre des personnes récalcitrantes.

2-Mesures sociales

Encourager la création de centres Etatiques ou non pour la collecte des contributions de bienfaisance.

IL peut s'agir de fonds en espèces mais aussi d'autres biens tels que les habits etc.

Procéder au recensement objectif des personnes nécessiteuses par quartier

-Procéder à la distribution équitable des biens ainsi collectés en les orientant vers leurs destinataires véritables

-Sensibiliser le citoyen sur l'inconvénient de faire la charité sur les lieux publics.

-Orienter les personnes nécessiteuses vers les centres d'accueil et d'éducation du Programme National de lutte contre la mendicité. Les pays du G5 Sahel, doivent mutualiser leurs expériences en la matière pour une bonne gestion de ce phénomène.

Mot du Secrétaire Permanent



Les pays du G5Sahel à savoir : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad constituent un espace regroupant la plus grande concentration des menaces sur le paix, la sécurité et le développement.

Ces pays sont homogènes sur le plan de leurs caractéristiques physico-naturelles, de leurs indicateurs de développement socio-économique, et aussi homogènes de par l'histoire, la géographie et la culture ou même d'un point de vue géopolitique.

Le G5 est perçu comme le bon format et la bonne échelle pour traiter des questions spécifiquement sahélo-sahariennes.

Il regroupe en effet un ensemble de pays touchés par des fragilités structurelles similaires et présentant un ensemble cohérent. [La suite](#)

Espace Membres

Identifiant

Mot de passe

Se souvenir de moi

[Connexion](#)

- Créer un compte
- Identifiant oublié ?
- Mot de passe oublié ?



Formation en gestion de programmes/projets et suivi-évaluation
 Nouakchott, du 16 au 19 janvier 2018

Liens Utiles

- Ministères de tutelle**
- Appel d'offres**
- Sélection du maître d'œuvre chargé de l'étude architecturale et technique pour les travaux de construction du siège du SPQSS

Visiteurs

293257	
Aujourd'hui	375
Hier	744
Cette semaine	1755



Vers la création d'une compagnie aérienne
 Les ministres en charge des transports des pays G5 sahéel se sont réunis les 21 et 22 Avril à...

- 3ème Revue Semestrielle d'Information du G5S
- Chefs d'Etat du G5 Sahel
- G5 Sahel : LA JEUNESSE AU COEUR D'UNE STRATEGIE INTEGREE

La fondation Konrad Adenauer Stiftung et le G5 Sahel s'entretiennent

Publication : mardi 9 janvier 2018 12:38 | Imprimer | E-mail



Une délégation de la fondation Konrad Adenauer Stiftung a rendu visite au Secrétariat Permanent du G5S le Mardi 09/01/2018. La délégation dirigée par le Dr Gerhard Wahlers Secrétaire Général a conféré avec l'Equipe du Secrétariat Permanent conduite par l'expert en charge de la résilience assurant l'intérim du Secrétaire Permanent, M Najim Elhadj Mohamed.

[Lire la suite](#)

Adoption des documents relatifs à la création d'un mécanisme de mobilisation, de coordination et de gestion des contributions de la FC

Publication : mardi 9 janvier 2018 09:28 | Imprimer | E-mail



Les ministres en charge des Affaires étrangères, de la Défense et de tutelle du G5 Sahel ont approuvé le lundi 8 Janvier 2018 à Bamako des documents relatifs notamment à la création d'un mécanisme de mobilisation, de coordination et de gestion des contributions à la FC-G5S et à la mise en place d'un Comité de soutien et de contrôle de la Force conjointe.

[Lire la suite](#)

Opérationnalisation de la Force conjointe du G5S

Publication : lundi 8 janvier 2018 12:14 | Imprimer | E-mail



En prélude à la Réunion conjointe des ministres des Affaires étrangères sur l'opérationnalisation de la Force conjointe du G5 Sahel (FC-G5S) ; le Comité de défense et de sécurité des chefs d'Etat-majors des pays membres s'est réuni, samedi, à Bamako.

[Lire la suite](#)

[f /g5sahel](#)
[t /g5_sahel_sp](#)
contact@g5sahel.org
[+222 45 25 77 30](tel:+22245257730)

L'ONUSC facilite l'adoption de la composante police de la Force conjointe du G5 Sahel

Publication : vendredi 5 janvier 2018 11:13 | Imprimer | E-mail

